



BULLETIN
DE LA
CHAMBRE
DE
COMMERCE
FRANÇAISE
AU CANADA



**CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA**

Reconnue par le Ministre du Commerce et de
l'Industrie le 20 août 1886.

EDIFICE NEW BIRKS, MONTREAL

Téléphone: HARbour 4049.

Adresse Télégraphique: "Gallia Montréal"

Fondée en 1828

L'UNION

COMPAGNIE D'ASSURANCES

*contre l'Incendie, les Accidents
et Risques divers*
de PARIS (FRANCE)

Actif dépassant \$40,000,000

Incendie Automobile
et Vols Résidentiels
à prix réduits

Opérant dans le monde entier

Agents sérieux demandés

J. P. A. GAGNON

Directeur pour le Canada

465 RUE ST-JEAN

MONTREAL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social

Place d'Armes, Montréal

Capital versé et réserve, \$12,000,000
Actif, plus de \$127,000,000

Toutes opérations de banque
Gestion de portefeuille
Placement

550 BUREAUX AU CANADA

Filiale parisienne:

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
(France)

37, rue Caumartin, Paris



UN
EXEMPLE
À
SUIVRE

Nos premiers colons savaient le prix du labeur et de l'économie. Nous devons suivre l'exemple de ceux qui firent ainsi la grandeur de notre pays. Déposer à un compte d'épargne, c'est assurer notre bien-être matériel et notre indépendance.

LA
BANQUE ROYALE
DU CANADA

L'Anglo American Telegraph Co.

Pour toutes vos communications cablographiques
entre le Canada et la France.

Bureau à Montréal

140 Notre-Dame O.

Téléphone MArquette 4241

Affilié à tous les bureaux
télégraphiques Canadien
National.

Bureaux associés
en France

La Western Union

2 Rue des Italiens,
Paris

153 Rue Victor-Hugo,
Le Havre.

ROYAL-KEBIR

VIN D'ALGÉRIE
DE PREMIÈRE MARQUE

FRÉDÉRIC LUNG
ALGER

Ministère des Terres et Forêts du Gouvernement de la Province de Québec

LA PROVINCE DE QUEBEC:

- Produit en abondance les meilleurs bois à papier, les essences nécessaires à l'ébénisterie et à la construction en tous genres.
- Manufacture la pâte à papier, le papier sous toutes ses formes, la cellulose de toutes qualités.
- Produit l'épinette, c'est-à-dire le meilleur bois requis par l'aviation.
- Récolte les magnifiques et succulentes pommes du CANADA et le fameux sucre d'érable.
- C'est dans la Province de QUEBEC que l'on pêche l'excellent saumon de GASPE.
- Riche en amiante, elle recèle tous les minerais. Sa fortune foncière est immense et elle est le grand champ ouvert aux placements de tout repos.
- ACHETEURS pourquoi grever vos prix d'achat de commissions intermédiaires, alors qu'il suffit de vous adresser au Ministère des TERRES & FORETS, à QUEBEC, pour obtenir gratis tous les renseignements nécessaires.
- Pour les bois et autres produits de la forêt, s'adresser à la Commission des Produits Forestiers, 55½ Grande Allée, QUEBEC, fondée par l'Honorable Honoré MERCIER, Ministre des TERRES & FORETS, pour assurer l'emploi économique et rationnel des bois de la Province.
- FRANÇAIS — écrivez en FRANÇAIS aux Canadiens — le FRANÇAIS est langue officielle.

BULLETIN

de la Chambre de Commerce Française au Canada

SOMMAIRE

	Pages		Pages
<i>Séance de la Chambre du 8 avril 1936</i>	2	COMMERCE	
<i>Vente de Navires Canadiens</i>	6	<i>Echanges Commerciaux entre la France et le</i>	
<i>En quelques lignes</i>	8	<i>Canada en 1935</i>	5
<i>Déjeuner-Causerie</i>	9	<i>Bulletin Commercial du Canada</i>	7
<i>Réunion annuelle de la Section de l'Ontario</i>	10	<i>Industrie Minière dans la Province de Québec</i>	13
<i>Nouveau service océanique Canada-Méditerranée</i>	12	<i>Etat Comparatif des principaux échanges Franco-</i>	
<i>Tourisme au Canada en 1935</i>	12	<i>Canadiens</i>	19
<i>Cartes Routières touristiques de la Province de Québec</i>	12	DOUANE	
<i>La Question du blé au Canada</i>	14	<i>La Loi des Finances Canadiennes</i>	3
<i>Exportations Françaises au Canada en 1935</i>	16	FRANCE	
<i>Pêcheries de l'Île du Prince Edouard et du Québec en</i>		<i>Facilités Nouvelles accordées en France aux Auto-</i>	
<i>1935</i>	18	<i>mobiles Américains</i>	12
		<i>La Réunion de Printemps 1936 de la Foire de Lyon</i>	23

Séance de la Chambre du 8 avril 1936

Etaient présents: MM. H. Lefèvre, président; H. Lécocq, trésorier; R. Bertrand, M. Louis, M. Nougier, J.-M. Lafon, H.-B. de Passillé, A. Tarut, E. Desnoux, Ch. Montréstruc, secrétaire.

MM. M. Charlois, secrétaire de l'Attaché Commercial et Priestley, Consul de France assistaient à la réunion.

M. M. Payen s'était excusé.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 11 mars et M. Louis secondé par M. Nougier en propose l'adoption. Accepté à l'unanimité.

M. Lefèvre souhaite la bienvenue à M. Priestley nouvellement arrivé à Montréal, qui a déjà assisté à notre dernier déjeuner mais qui vient pour la première fois à notre assemblée et il espère que nous le verrons ici fréquemment.

M. Priestley remercie le président pour ces aimables paroles.

Le trésorier communique la situation financière à date et le secrétaire les statistiques suivantes: Lettres reçues depuis le 11 mars: 86; lettres expédiées: 205; on nous a demandé des adresses de représentants pour: conserves alimentaires, bijouterie fantaisie, fournitures photographiques. Producteurs-vendeurs, exportateurs d'huile de foie de flétan.

M. le Président signale qu'il a adressé un rapport sur l'Exposition Française du Tourisme à M. le Consul Génér-

ral, en lui demandant de bien vouloir le transmettre à M. le Ministre de France à Ottawa, au Ministère des Travaux Publics et à l'Office National du Tourisme. M. Lefèvre dépose une copie de ce rapport sur la table, à la disposition des membres qui veulent le lire.

M. Lefèvre communique une lettre, très aimable, de remerciements de M. le Consul Général au sujet du rapport sur l'Exposition ainsi qu'une autre de M. Lejeune, directeur de Railways of France, de New-York, à qui ce rapport avait été également adressé.

Les candidatures suivantes de membres adhérents sont acceptées à l'unanimité:

L. Le Tanneur, Juillac-le-Coq, Grande Champagne, France.

Vavasseur & Bernardet, Vouvray (Indre & Loire), France.

Le secrétaire communique les démissions suivantes:

Ancienne Maison Vaugeois & Binot, 3, Place des Victoires, Paris.

Joseph Faiveley, Nuits St-Georges, Côte d'Or, France.

Le secrétaire communique la correspondance reçue.

M. Nougier demande à M. Charlois s'il pourrait donner quelques détails sur les modifications apportées au traité de commerce.

M. Charlois dit qu'il n'y a des changements que sur le papier à cigarettes et le rhum.

M. Lefèvre signale que notre vice-président, M. Fleury, est très malade à l'hôpital et M. Nougier propose un voeu de prompt rétablissement qui est accepté à l'unanimité.

La séance est levée à 5 heures 30.

La loi des finances canadiennes

Modifications au tarif douanier et au régime fiscal

Tous les ans, à l'occasion de l'établissement du budget pour l'exercice fiscal qui commence, le Ministre des finances énonce un certain nombre de mesures qui prennent force de loi, parfois après de légères modifications par la législature.

C'est le 1er mai que l'Honorable Charles A. Dunning, Ministre des Finances, a présenté son exposé budgétaire à la Chambre des Communes à Ottawa. Les nouvelles mesures douanières et fiscales établies par le Ministre sont entrées en force à partir du 2 mai.

Situation financière

En présentant le bill sur le budget 1936-37, l'Honorable M. Dunning n'a pas craint de souligner avec force l'importance d'un déficit de 162 millions de dollars pour l'exercice qui vient de se clore (534,000,000 aux dépenses et 372,000,000 aux recettes) et l'impossibilité d'équilibrer les dépenses et les recettes de l'exercice en cours, par suite de l'énormité de la charge que représentent pour le Trésor les secours aux chômeurs et l'exploitation des chemins de fer de l'Etat.

M. Dunning se déclare déterminé à prendre les moyens les plus énergiques pour diminuer dans toute la mesure du possible l'importance du déficit; d'où le relèvement du taux de la taxe de vente, de 6 à 8%, et de l'impôt sur le revenu des sociétés de 13½ à 15% (et dans certains cas, à 17%). Il estime que la première rapportera ainsi 23 millions de plus que l'an dernier et le second, 6 millions de plus. Sans ces plus-values le prochain déficit aurait été, selon les prévisions du ministre, de 125 millions; mais il sera inférieur ainsi à 100 millions.

C'est pour alléger dans une certaine mesure le poids de ce renforcement de la taxation directe que M. Dunning propose dans la présente loi de finances plusieurs réductions des impôts indirects et surtout de nombreux abaissements des droits de douane.

C'est donc de 162 millions de dollars que la dette se trouve augmentée. Au premier janvier dernier, elle s'élevait à \$3,432 millions (ou net, à \$3,008 millions si l'on en déduit les valeurs dites actives), soit une augmentation de \$867,000,000 depuis le mois d'août 1930. Ce sont surtout les déficits des Canadian National Railways et les secours aux chômeurs qui obèrent les finances fédérales. Les prêts aux provinces (nécessités surtout par le chômage) qui se sont élevés à un total de \$116,500,000 dans ces dernières années, constituent également un fardeau très pesant.

Mais en regard de l'état des finances publiques, M. Dunning se plaît à relever les indices économiques favorables. Il constate que, depuis le début de la reprise, au printemps 1933, le progrès a continué et qu'en mars dernier l'indice de l'activité générale s'élevait à 103.3 contre 94.2 en mars 1935 et 67 en février 1934. Toutes les formes de l'activité, cependant, n'ont pas participé également au redressement. Dans l'agriculture les récoltes de céréales, l'an dernier, ont été inférieures en quantités et en qualité. Mais, il y a amélioration très marquée dans l'élevage et, aussi bien dans cette branche que dans l'agri-

culture en général, on peut compter sur les heureux effets que développera le nouvel accord commercial avec les Etats-Unis.

L'indice de l'emploi est en hausse, mais le chômage reste inquiétant, car l'accroissement de la population suit un rythme plus rapide que l'augmentation de la demande de main-d'oeuvre.

Les symptômes favorables les plus encourageants dans la balance des comptes, sont un solde créditeur de 200 millions au poste du commerce extérieur et de 110 millions au poste tourisme.

L'expansion de ce commerce est un des objectifs essentiels de la politique économique du nouveau gouvernement. Ce souci dominant explique la plupart des présentes réductions tarifaires. Le ministre se félicite sous ce rapport de la conclusion d'une convention avec les Etats-Unis et il annonce des tractations très prochaines avec le Royaume-Uni.

Dans l'ensemble, c'est dans le sens de l'abaissement des barrières que se manifeste à nouveau la politique douanière du gouvernement de M. Mackenzie King.

Amendements au tarif douanier

Par la révision tarifaire de la loi de finances le gouvernement confirme ses tendances à une protection plus modérée que celle du gouvernement précédent. En même temps, il manifeste sa volonté de maintenir une préférence impériale; sur 50 articles le tarif préférentiel est abaissé et il n'est relevé sur aucun.

Reprenons en détail les changements qui paraissent présenter pour nous le plus d'intérêt.

Art. 35 Houblon.

	Préférentiel Interm.	Général
Anciens droits. La livre	8 cents	16 cents
Nouveaux droits. La livre	6 cents	10 cents
		16 cents

Depuis quelques années nous ne figurons plus dans les statistiques d'importation. Les Etats-Unis, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et le Royaume-Uni en partagent le marché.

Art. 431-C. Outils de précision

Anciens droits	10%	22½%	25%
Nouveaux droits	Franchise	10%	15%

Nous ne vendons pas actuellement d'outils de précision, mais il semble que ce nouveau régime douanier pourrait nous permettre d'en exporter. Les Etats-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni sont actuellement fournisseurs.

Art. 431-D. Instruments de précision

Nouveaux droits	Franchise	10%	15%
Ancien droits	(beaucoup plus élevés, ces instruments étaient repris à plusieurs articles).		

Art. 529. Dentelles, broderies, filet, n.a.d. tout coton.

Anciens droits, ad valorem	20%	27½%	30%
Droit spécifique, par livre	2 cents	3½ cents	4 cents
Nouveaux droits.	Suppression du droit spécifique au tarif préférentiel.		

Importations en 1935

Total	\$562,160
Royaume-Uni	445,702
France	72,423
Etats-Unis	22,717

Le Royaume-Uni pourra ainsi plus facilement encore neutraliser notre concurrence.

529-A. *Dentelles et broderies entièrement en coton, non en couleur, importées par les fabricants de vêtements.*

Anciens droits	12½%	17½%	20%
Nouveaux droits	7½%	12½%	20%

Nous bénéficions d'une réduction de 15% sur l'intermédiaire, le nouveau tarif est plus bas, mais l'écart est le même par rapport à l'Angleterre.

(En 1935, Royaume-Uni, \$52,838; France, \$20,535)

Art. 607 (2). *Cuirs décrits ci-dessous mais ne comprenant pas les suèdes, les cabrettas, les pèlerines espagnoles ou africaines lorsque importées par des fabricants de gants....*

Faits de peaux de mouton
(Pas de changements)

	5%	7½%	20%
N.a.d.			
Anciens droits	5%	7½%	20%
Nouveaux droits	5%	15%	20%

Nos ventes de peaux pour la fabrication des gants étaient en 1935 de \$7,833; ce sont les Etats-Unis les gros fournisseurs avec \$312,526.

Art. 603. *Peaux entièrement ou partiellement préparées (suppression du minimum de perception pour les peaux de lapin sur le tarif intermédiaire qui était de \$0.72).*

Art. 561. *Tissus entièrement ou en partie de rayonne, ne contenant pas de laine et dont la soie n'est pas la matière dominante.*

Anciens droits	27.50%	40%	45% ad valorem
et par livre	\$0.30 cents	\$0.40 cents	\$0.40
Nouveaux droits	30%	40%	45% ad valorem
et par livre	néant	\$0.40 cents	\$0.40 cents

Pour l'année 1935 nos importations ont été de \$76,757 contre \$59,963, en 1934.

Art. 696-A. *Films éducatifs....*

En franchise sous les trois tarifs.

Ces films étaient soumis à des droits plus ou moins élevés suivant leur largeur. Dorénavant ils entreront tous en franchise.

Mentionnons parmi les autres modifications tarifaires le remaniement des droits d'entrée sur les automobiles, qui s'inspire d'un souci démocratique, en abaissant pour les bourses moyennes le prix de revient des machines bon marché.

La réduction de droit sur la gazoline (de \$0.02¼ à \$0.01¼ par gallon) révèle un motif analogue. Elle a été réclamée par les agriculteurs de l'Ouest.

En exécution d'un engagement pris dans un protocole annexe au récent accord commercial canado-américain, les touristes canadiens bénéficieront de la franchise pour les marchandises rapportées de l'étranger pour leur usage personnel et jusqu'à concurrence d'une valeur de cent dollars. Pour profiter de cette exemption le séjour à l'étranger doit être d'au moins 48 heures et il ne peut être répété que tous les quatre mois.

Amendements à la "loi du tarif douanier"

Des amendements à l'article 6 de la "loi du tarif des douanes" viennent adoucir la rigueur des dispositions que le précédent gouvernement y avait introduites sous couleur de défense contre le dumping. Le changement le plus remarquable consiste à décider qu'une marchandise ne sera considérée comme produite ou fabriquée au Canada, que lorsqu'elle y sera produite ou fabriquée en quantités suffisamment importantes ("substantial"). Le gouvernement déterminera par décret quelle proportion la production d'une marchandise donnée devra représenter par rapport à la consommation intérieure pour que cette marchandise soit réputée produite ou fabriquée en quantités suffisamment importantes.

Modifications fiscales

La taxe de 8% frappant également toutes les ventes, quelle que soit leur origine, nous nous trouvons sur un pied d'égalité avec nos concurrents.

Le droit d'accise sur les brandies canadiens, de \$4.00 à \$3.00 s'imposait pour remédier à une situation anormale, ces brandies supportant un droit d'accise plus élevé que le droit d'entrée sur les brandies australiens et sud-africains. Nos Cognacs sont, de ce fait, exposés à un renforcement de concurrence de la part de la production nationale.

La réduction de la taxe sur la vente à l'intérieur des papiers à cigarettes en tubes ne peut que nous favoriser en augmentant la consommation de nos produits.

L'impôt sur la vente ou la location des films cinématographiques frappe les productions étrangères (dont les américaines et anglaises) comme les nôtres.

On peut citer encore un amendement à la loi de l'impôt sur le revenu, disposant que les sociétés de placement ("investment holding companies") dont les actionnaires résident à l'étranger et qui, jusqu'à présent, avaient échappé à l'application de cette loi, seront désormais assujettis à un impôt égal à la moitié de celui qui frappe les sociétés canadiennes. Dans le calcul du revenu de ces sociétés, les impôts acquittés à l'étranger ne seront pas déduits.

Une autre mesure intéressante concerne les mines métallifères, qui seront exemptes de l'impôt sur le revenu pendant trois ans, à partir de la date de leur mise en exploitation. Ce privilège témoigne du désir du gouvernement d'encourager le développement des richesses minières, qui tiennent une si grande place dans l'économie canadienne.

Échanges commerciaux entre la France et le Canada en 1935

Le commerce total de la France avec le Canada en 1935 s'est élevé à 415,212,000 francs comparé avec 348,600,000 francs en 1934 et 480,916,000 francs en 1933. L'augmentation pour l'an dernier est donc de 66,612,000 francs ou 19%.

Cette augmentation est due à la fois à l'augmentation considérable des marchandises canadiennes importées en France (72,202,000 francs ou 28%) et à la diminution des exportations de France au Canada, (6,000,000 francs).

La balance commerciale demeure favorable au Canada, les différences s'élevant à 248,012,000 francs comparées à 169,098,000 francs en 1934 et 261,228,000 francs en 1933.

Le tableau suivant donne le total des importations et des exportations entre les deux pays en 1913 et de 1924 à 1935.

Années	Importations	Exportations	Balance
	du Canada	au Canada	
	Francs	Francs	Francs
1913	18,369,000	27,456,000	- 9,087,000
1924	446,937,000	340,465,000	+106,472,000
1925	339,287,000	359,340,000	- 20,053,000
1926	398,833,000	642,890,000	-244,057,000
1927	722,668,000	700,833,000	+ 21,835,000
1928	619,870,000	674,853,000	- 54,983,000
1929	843,443,000	586,667,000	+256,776,000
1930	447,350,000	458,653,000	- 11,303,000
1931	829,812,000	318,535,000	+511,277,000
1932	532,222,000	159,000,000	+373,222,000
1933	370,569,000	109,852,000	+260,717,000
1934	258,849,000	89,751,000	+169,098,000
1935	331,612,000	83,600,000	+248,012,000

Importations en France du Canada

Les importations totales en France de marchandises canadiennes en 1935 se sont élevées à 331,612,000 francs comparées à 258,849,000 francs en 1934 et 370,569,000 francs en 1933.

Comme d'habitude les céréales constituent le facteur instable des échanges puisque les importations en France dépendent presque entièrement des conditions de la récolte qui généralement suffit aux besoins domestiques. En 1935 les importations de blé ont diminué mais il y a eu une augmentation considérable dans celles des autres produits.

Nous donnons ci-dessous la liste des importations du Canada mentionnées dans le rapport commercial français.

	1935	1934	1935	1934
	en milliers de francs	en milliers de francs	en tonnes métriques	en tonnes métriques
Peaux brutes	83.700	40.804	248.9	251.8
Fromage	509	488	117.5	117.4
Poisson:				
Frigorifié	701	1.668	200.2	505.6
Séché ou en conserve	9.284	11.483	3.862.6	5.283.5
Homard	5.918	6.646	527.5	596.0
Céréales	132.260	156.751	213.549.1	263.128.9
Fruits	1.247	226	952.0	148.3
Graines	626	983	105.8	182.4
Bois communs	2.276	636	11.398.0	3.195.0
Bois de pulpe	9.126	8.743	8.481.7	8.807.4
Pierres et terres	5.441	4.259	4.571.9	3.770.7
Cuivre	43.513	4.345	16.302.8	1.601.1

Plomb	3.777		3.152.7	
Zinc	2.500	560	1.767.2	372.9
Nickel	2.444	655	171.4	50.7
Minerais	2.542	1.893	4.781.5	5.917.4
Produits chimiques	3.382	2.872	11.771.8	7.292.2
Pelleteries préparées	5.464	7.568	13.3	21.2
Machines	703	830	113.3	206.3
Parties séparées	287	96	39.1	4.7
Automobiles	1.866	1	188.8	1.0
Caoutchouc	2.341	834	271.6	122.3
Autres articles	11.705	7.066		
	331.612	259.407	282.588.7	301.576.8
			Augmentation 27.84%	Diminution 0.63%

Exportations françaises au Canada

La valeur totale des exportations françaises au Canada en 1935 a été de 83,600,000 francs à comparer avec 89,801,000 francs en 1934, 109,852,000 francs en 1933 et 138,999,000 francs en 1932; c'est donc une diminution ininterrompue. Comparée à 1934 cette diminution est environ 7%, tandis que comparée à 1932 elle s'élève à 39%.

Malgré cette diminution considérable dans la valeur totale, il y a eu cependant 19 items dans les exportations qui marquent une augmentation; les plus importants sont les alcools, les peaux brutes et les articles en cuir. Parmi ceux qui accusent une diminution il faut surtout noter les vins, la parfumerie, la verrerie, les filés de soie et de coton et les tissus de laine.

Le tableau suivant donne les principales exportations de France au Canada avec les chiffres de 1934 pour comparaison.

	1935	1934	1935	1934
	Milliers de francs	Milliers de francs	Tonnes métriques	Tonnes métriques
Peaux brutes et tannées	4.235	1.638	459.2	182.0
Fromage	1.160	1.104	128.1	122.3
Fruits	3.641	3.958	661.8	676.9
Sirops, confiseries, confitures, biscuits	194	193	44.3	36.7
Huile végétale	1.273	1.232	293.0	278.5
Oxyde hydraté d'amyle, essences naturelles et artificielles	1.171	1.111	11.1	9.9
Légumes en conserves	645	673	163.6	164.5
Produits de pépinières	584	386	121.0	95.8
Vins et cognacs	9.394	10.778	578.1	813.5
Eaux minérales	933	1.031	1.015.1	1.088.7
Fer et acier	910	515	2.364.7	956.7
Acide tartrique et tartrates	16	37	3.5	8.0
Autres produits chimiques	1.148	1.445	148.8	283.6
Teintures	520	354	28.1	25.0
Encre, couleurs et crayons	332	277	390.3	221.3
Parfums et savons	2.183	3.183	420.6	530.9
Produits médicaux	3.556	3.817	180.8	210.9
Faïence et porcelaine	529	414	37.2	69.7
Verres et cristaux	766	1.665	554.2	1.575.3
Filés:				
Coton	585	657	13.0	13.4
Soie	116	1.615	2.3	119.8
Tissus:				
Jute	492	182	57.2	14.6
Coton	2.751	4.859	45.7	60.5
Laine	2.313	3.364	51.8	77.2
Soie	8.890	9.378	84.7	78.4
Chapeaux et confection	3.794	4.390	37.7	38.0
Papier et carton	6.250	6.284	603.9	585.4
Livres, gravures, etc.	2.779	2.936	164.9	148.7
Peaux préparées	190	263	3.1	3.8
Articles en cuir	3.706	2.942	22.4	17.9
Fournitures préparées	2.586	2.314	30.1	25.5
Bijouteries et imitations	654	627	2.7	2.9
Outils et quincaillerie	1.170	1.229	117.5	78.0
Instruments de musique	232	278		
Chapeaux et casquettes	104	77	3.0	3.0
Instruments scientifiques	173	252	3.9	6.2
Eventails et mercerie	2.282	2.462	74.1	79.7
Jouets	618	588	24.6	25.2
Fleurs artificielles	218	196		
Oeuvres d'art	155	263		
Colis postaux	3.173	3.294	52.6	51.9
Autres articles	7.164	7.640		
	83.600	89.901	8.998.7	8.783.2
			Diminution 7%	Augmentation 0.24%

*Principales marchandises canadiennes
importées en France*

Blé: — Pour les années 1933 et 1934 les blés représentaient plus de 60% du total des ventes du Canada à la France. Cependant en 1935 cette proportion est tombée au-dessous de 50% et elle est actuellement de 40%.

Deux circonstances expliquent ce changement: d'abord des récoltes de blé en France excédant les besoins domestiques, ensuite la tendance à s'approvisionner dans les colonies françaises plutôt qu'à l'étranger. Le résultat en est que les importations françaises n'ont été que de 25,773,114 boisseaux en 1935 au lieu de 26,023,334 boisseaux en 1934 et 30,789,012 boisseaux en 1933. La part du Canada dans ce total a été de 7,845,996 boisseaux en 1935, 9,606,530 boisseaux en 1934 et 13,746,563 boisseaux en 1933.

Il convient de remarquer que les blés produits dans certaines colonies notamment en Tunisie ont une valeur exceptionnelle et, quoique inférieurs aux blés canadiens ils sont cependant étiquetés "Blés durs."

Peaux brutes et tannées: — La France importe en grande quantité des peaux brutes et tannées pour la production des cuirs et des fourrures préparées. Les importations totales en 1935 ont été de 32,266 tonnes comparées avec 27,500 tonnes en 1934. Les échanges avec le Canada ont diminué en tonnage, celui-ci étant de 249 tonnes au lieu de 252 tonnes en 1934 et 153 tonnes en 1933. Cependant la valeur était de 83,700,000 francs en 1935 au lieu de 40,804,000 francs en 1934 et 57,119,000 francs en 1933. On peut inférer de ces chiffres que le tonnage en 1934 était surtout composé de peaux brutes tandis qu'en 1933 et 1935 ce tonnage comprenait principalement des fourrures brutes dont la valeur est beaucoup plus considérable.

Conserves de poissons: — Les importations de saumon en conserves forment le principal item de cette catégorie, malheureusement celles-ci sont réglementées par un contingentement qui autorise en quantités égales les importations du Japon, du Canada et de la Russie. En 1935 le contingentement du Canada s'élevait à 142,000 quintaux.

Le montant total de poissons en conserves importé du Canada en 1935 s'est élevé à 3,862 tonnes contre 5,283 tonnes en 1934. Ce montant équivaut pratiquement au contingentement total accordé au Canada pour l'année.

Bois de pulpe: — Le Canada ne vend qu'une petite proportion de ce bois s'élevant à 8,842 tonnes en 1935, 8,807 tonnes en 1934 et 17,138 tonnes en 1933 tandis que les importations totales étaient de 612,209 tonnes en 1935, 679,357 tonnes en 1934 et 658,817 tonnes en 1933.

Peaux préparées: — Les importations du Canada sous cet item consistent presque exclusivement en cuirs vernis et se sont élevées à seulement 13 tonnes en 1935 comparées avec 21 tonnes en 1934. Un contingentement existe pour ces marchandises sur lequel le Canada obtient un pourcentage fixe; on peut voir dans cette restriction un motif expliquant la diminution, auquel il faut ajouter une production plus considérable de l'industrie française.

Métaux: — Les achats faits au Canada indiquent que l'année a été satisfaisante puisque les importations sont montées de 5,560,000 francs en 1934 à 52,234,000 francs

en 1935. Les importations de cuivre se sont élevées à 16,303 tonnes métriques en 1935 (4,351 tonnes en 1934); celles de plomb à 3,153 tonnes (378 tonnes en 1934); celles de zinc à 1,767 tonnes (250 tonnes en 1934). Cependant les importations de nickel ont diminué de 244 tonnes en 1934 à 171 tonnes en 1935. Il faut remarquer que la France obtient son approvisionnement de nickel de la Nouvelle-Calédonie.

Amiante: — Ce produit est compris sous la rubrique terres et pierres. Les importations du Canada ont augmenté de 3,770 tonnes en 1934 à 4,572 tonnes en 1935.

Bois de charpente: — Les importations totales de bois de charpente du Canada ont été: en 1933, 879 tonnes métriques; en 1934, 3,195 tonnes et en 1935 11,398 tonnes.

Pommes: — Pour la première fois depuis la mise en force des contingentements, le Canada a exporté durant 1935 la quantité complète qui lui était allouée. Les importations se sont de ce fait élevées de 148 tonnes en 1934 à 952 tonnes en 1935.

Caoutchouc: — L'entente actuelle entre la France et le Canada accorde au Dominion le tarif minimum sur de nombreux articles en caoutchouc qui ne tombent pas sous les contingentements, aussi on note une augmentation considérable principalement pour les bottes en caoutchouc et les chaussures à semelles de caoutchouc. Les importations se sont élevées à 272 tonnes d'une valeur de 2,341,000 francs comparée à 234 tonnes et une valeur de 834,000 francs en 1934.

Automobiles: — En 1935, 99 automobiles ont été importées du Canada représentant une valeur de 1,866,000 francs.

Vente de Navires Canadiens

Le 28 avril l'Honorable C.-D. Howe, Ministre de la Marine a annoncé à la Chambre des Communes, à Ottawa, que les 10 derniers cargos constituant la Marine marchande du Gouvernement canadien venaient d'être vendus à la Ellerman & Bucknall Steamship Co. Limited; Commonwealth & Dominion Line Limited et à la New-Zealand Shipping Company Limited.

Ces navires faisaient le transport entre le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les nouveaux propriétaires se sont engagés à maintenir ce service pendant cinq ans sans subvention et ils devront garder en fonctions le personnel et les équipages des navires qu'ils viennent d'acheter. Les nouveaux propriétaires ont laissé entendre qu'ils remplaceraient plus tard ces cargos par des navires plus rapides et répondant mieux aux besoins de ce service. Cette vente n'affecte pas la flotte de l'Atlantique qui continuera à faire le service des Antilles sous le nom de Canadien National Steamships.

Par la vente de ces 10 navires le Gouvernement canadien supprime un déficit constant qui de 1921 à 1934 s'élevait à plus de onze millions de dollars. De plus pour pouvoir continuer ce service de marchandises sur le Pacifique il fallait envisager une dépense de cinq à six millions de dollars pour la construction de nouveaux navires. Le nouveau Gouvernement d'Ottawa, suivant les recommandations de la Commission de Régie de la Marine Marchande Canadienne a jugé plus sage de vendre ces navires.

Bulletin Commercial du Canada

Le printemps a été tardif et l'activité économique saisonnière a suivi. Quant au monde des affaires, jusque fin avril, il attendait pour s'engager que le budget lui eût révélé à quoi il lui faudrait faire face en fait d'amendements aux impôts et au tarif; depuis lors il s'est préoccupé d'apprécier les effets de la politique budgétaire et de préparer les rajustements qui s'imposent. Cependant les relevés hebdomadaires et mensuels de l'activité industrielle et du commerce extérieur continuent généralement d'accuser une certaine amélioration sur ceux de la même période l'an dernier. L'ensemencement a progressé rapidement dans toutes les provinces de l'Ouest et la situation est favorable quant à l'humidité. D'après les intentions exprimées par les agriculteurs, la superficie consacrée aux céréales, au 1er mai, augmentera de près d'un million d'acres, dont 800,000 acres de plus pour le blé de printemps. Le tonnage ferroviaire tend à s'accroître et les recettes ont augmenté. Les recettes brutes des deux réseaux pour les quatre premiers mois de l'année sont en progression de 7.2%, chaque mois ayant accusé un gain. L'embauchage, au 1er avril, l'emportait facilement sur le niveau d'avril 1935 et s'il y a reculé par rapport au 1er mars, il faut l'attribuer à des facteurs saisonniers uniquement.

Le budget fédéral, que le Ministre des Finances a présenté le 1er mai, est un document d'un intérêt inaccoutumé, et cela, en partie, parce qu'il constitue la première mesure fiscale du Gouvernement actuel. Le Ministre estime le déficit de l'exercice terminé le 31 mars à \$162,000,000, mais il croit que le déficit de l'exercice en cours ne dépassera pas \$100,000,000. Il insiste sur l'importance d'équilibrer le budget fédéral, mais il reconnaît que l'on ne saurait atteindre immédiatement cet objectif. Afin qu'augmenter le revenu public, il relève la taxe de vente de 6% à 8% et le taux de l'impôt sur le revenu des corporations de 13½% à 15%. Pour les déclarations des entreprises consolidées, le taux passe de 15% à 17%. Pour le revenu des particuliers, les taux ne changent pas.

Afin de stimuler l'industrie minière, le revenu des mines métallifères ayant commencé à produire entre le 1er mai 1936 et le 1er janvier 1940, est exempt de l'impôt frappant les corporations, et cette exemption vaudra pour les trois premières années de production. Il y a aussi quelques autres modifications moins importantes à l'impôt sur le revenu. Les nouveaux taux rapporteront un revenu supplémentaire de \$6,000,000 pour l'impôt sur le revenu et de \$23,000,000 pour la taxe sur les ventes.

Pour remplacer l'impôt d'accise de 5% et 10% sur les automobiles, le budget prévoit un taux uniforme de 5% sur la valeur de toutes les automobiles qui dépasse \$650, l'impôt ne devant jamais dépasser \$250.

Le Ministre des Finances propose 104 abaissements et 12 relèvements des droits de douane, comme suit: 37 diminutions aux trois colonnes, 30 au tarif préférentiel seulement, 20 aux tarifs préférentiel et intermédiaire, 11 au tarif intermédiaire seulement et 6 aux tarifs intermédiaire et général; pour les relèvements, on en compte 7 aux tarifs intermédiaire et général et 3 au tarif intermédiaire seulement. Les changements les plus frappants au

tarif préférentiel sont la suppression complète des droits spécifiques sur les filés et les tissus de coton et de rayonne ainsi qu'une diminution des droits ad valorem sur les filés à l'acétate et un rajustement des droits ad valorem sur les tissus de soie artificielle. Par voie de corollaire, il y a des diminutions aux tarifs préférentiel et intermédiaire sur les vêtements et les objets fabriqués de soie artificielle. Le tarif intermédiaire sur les autos est fixé à 17½% pour toutes les voitures et les camions, lesquels entreront tous en franchise sous le tarif préférentiel. Le tarif intermédiaire sur la gazoline est abaissé de 2 sous ½ à 1 sou par gallon. Conformément à l'engagement pris lors du traité de réciprocité avec les Etats-Unis, le budget prévoit une exemption de droits sur les achats personnels des Canadiens à leur retour au pays. Il sera permis d'importer ainsi au Canada en franchise, et sauf certaines restrictions, pour une valeur de \$100 de marchandises.

Les relevés du commerce extérieur révèlent un essor sensible et continu. En avril, les exportations passent de \$47,313,862 à \$57,422,847 et les importations de \$36,636,702 à \$42,320,032 par rapport à avril l'an dernier. Les exportations de blé en avril d'après le rapport de la Commission des Céréales, ont été de 14,809,787 boisseaux, ce qui dépasse celles du même mois pour les trois dernières années. On anticipe un fort mouvement d'exportation par voie fluviale. D'après des rapports récents du Ministère de l'Agriculture, on enregistre un bien plus fort mouvement de bétail canadien vers les marchés d'exportation, le bétail expédié aux Etats-Unis cette année jusqu'au 14 mai ayant passé de 64,869 têtes à 94,356, et de 4,781 têtes à 8,722 au Royaume-Uni.

La production des principaux minéraux pour les deux premiers mois de l'année est en avance sur toute la ligne, celle du nickel passant de 18,181,433 lbs. à 30,204,076 par comparaison avec il y a un an. L'avance du cuivre n'est pas aussi marquée; mais pour l'or, on passe de 467,991 onces de fin à 543,976 ces deux mois-là, tandis que pour le premier trimestre la production s'en accroît de 17.5% pour toucher 843,078 onces. L'industrie papetière maintient sa production; en avril, celle-ci s'élève à 258,721 tonnes, contre 243,900 tonnes en mars et 222,244 tonnes en avril 1935, mais les prix ne s'améliorent pas. Le volume des nouveaux travaux de construction reste très bas. L'industrie manufacturière est loin d'accuser partout la même activité et certaines branches accusent même un recul; l'industrie textile et d'autres industries redoutent les effets d'une plus grande concurrence du Royaume-Uni et d'autres pays, par suite des derniers remaniements du tarif, et elles inclinent vers une politique de grande prudence; les firmes de construction mécanique, en revanche, vont très bien.

Les recettes fédérales ont augmenté au cours des dernières semaines: les douanes et l'accise ont rapporté en avril \$12,648,312 ou \$259,543 de plus qu'en avril l'an dernier, et l'impôt sur le revenu \$9,365,272, au lieu de \$5,788,026.

(Banque de Montréal)

EN QUELQUES LIGNES

Succès Universitaires

Il nous est agréable de signaler que M. Stanislas Aquarome, fils de M. Maurice Aquarome, membre de notre Section de l'Ontario, vient d'obtenir la première place avec honneurs dans la Section Langues Modernes, 3ème année, à l'Université de Toronto. Il y a un an M. Aquarome avait obtenu une bourse "Rhodes Scholarship." Toutes nos félicitations.

Production de fer et acier

La production de fonte en gueuse en avril s'élève à 54,045 tonnes longues et dans ce total sont comprises 48,634 tonnes de fer basique et 5,411 tonnes de fer de fonderie. Le total de mars avait atteint 54,009 tonnes et celui d'avril 1935, 43,388 tonnes.

Les quatre premiers mois de 1936 la production de fonte en gueuse a atteint 225,141 tonnes longues comparativement à 169,790 et 82,332 respectivement, les mêmes périodes de 1935 et 1934.

La production d'acier au cours du même mois se monte à 107,220 tonnes longues, soit un gain de 6 p. c. par rapport au total de mars qui était de 101,092 tonnes, et 57 p. c. du tonnage d'avril l'année dernière. La production d'avril comprend 104,027 tonnes d'acier en loupe et 3,193 tonnes de coulages d'acier. Les quatre mois terminés le 30 avril la production cumulative d'acier est de 401,902 tonnes contre 241,902 la période correspondante de 1935 et 262,072 tonnes en 1934.

Lait concentré en avril

La production de lait concentré en avril a atteint 8,877,000 livres, une augmentation de 2,041,000 livres ou 30 p. c. sur le mois précédent, mais une diminution de 1,766,000 livres, ou 17 p. c. par rapport à avril 1935. La production de tous les produits concentrés du lait au cours des quatre premiers mois de 1936 a atteint 25,756,000 livres contre 27,798,000 la période correspondante de 1935.

Avec une production moindre, le commerce d'exportation a aussi été inférieur à celui de l'année dernière, bien qu'il y ait eu augmentation pour la poudre de lait, et une exportation de 4,000 livres de caséine, là où l'an-

née passée il n'y en avait pas du tout. Les exportations de lait condensé ont fléchi de 148,500 livres à 61,100, le lait évaporé a diminué de 1,041,800 livres à 458,200 mais la poudre de lait a augmenté de 280,000 à 335,900 livres. Les chiffres d'importation ne sont pas encore disponibles.

Beurre et fromage

Les exportations de beurre en avril ont atteint 297 cwt d'une valeur de \$7,769 contre 578 cwt valant \$13,974 il y a un an. Terre-Neuve a été notre principal client.

Celles de fromage se sont élevées à 5,057 cwt d'une valeur de \$71,268 en regard de 2,485 valant \$39,696 l'année dernière. Les Etats-Unis en ont acheté le plus, soit 3,826 cwt valant \$52,900, suivis de Terre-Neuve, 300 cwt d'une valeur de \$3,954 et de la Belgique, 221 cwt et \$2,680.

Exportations d'aluminium

Les exportations d'aluminium, en avril, à \$151,000, enregistrent une diminution de \$23,000 par rapport à la quantité expédiée l'année dernière. Plus de la moitié de ces exportations ont été dirigées sur le Royaume-Uni.

Exportations d'or

Les exportations d'or en lingot, autre que monnayé ont atteint \$11,624,000 contre \$9,738,500 le mois correspondant de l'année dernière. Les Etats-Unis en ont pris pour \$10,789,000 et le Royaume-Uni, pour \$835,000. Celles d'or vierge sont évaluées à \$260,711 en regard de \$214,959 l'année passée; le tout, à l'exception de \$3,850 à la Belgique a été dirigé sur les Etats-Unis.

Exportations de nickel en avril

Le nickel exporté en avril a atteint une valeur de \$3,001,000 au lieu de \$2,724,000 l'année dernière. Plus de la moitié, ou \$1,878,000, a été expédié aux Etats-Unis. Voici comment ces exportations se répartissent par pays: matte ou peiss de nickel, Royaume-Uni, \$139,000; Etats-Unis, \$98,000; Norvège, \$81,000; nickel fin, Etats-Unis, \$1,748,000; Royaume - Uni, \$808,000; France, \$37,000; Japon, \$35,000; Brésil, \$20,000; oxyde de nickel, Etats-Unis, \$31,000; Royaume-Uni, \$3,000.

Platine

Il y a eu une augmentation considérable dans les exportations de platine en avril; de \$61,000 qu'elles étaient l'année dernière, elles sont passées à \$619,000. Le Royaume-Uni y figure pour \$614,000 et le reste est au compte de la Norvège.

Importations de préparations de toilette

Les importations de préparations de toilette en mars ont une valeur de \$38,901 en regard de \$40,267 le mois correspondant de l'an dernier. Les Etats-Unis y figurent pour \$24,970, le Royaume-Uni, pour \$6,562 et la France, pour \$6,575.

Production de minéraux importants

La production au Canada des principaux minéraux durant les deux premiers mois de 1936 a été comme suit, chiffres de 1935 entre parenthèses: Amiante, 34,054 (22,350) tonnes; ciment, 191,114 (124,255) barils; produits de l'argile, \$219,280 (\$168,849); charbon, 2,830,564 (2,535,786) tonnes; cuivre, 67,201,476 (66,947,462) livres; feldspath. 1,838 (1,296) tonnes; or, 543,976 (467,991) onces fines; gypse 7,764 (6,789) tonnes; plomb, 55,254,764 (50,050,776) livres; chaux, 58,339 (57,891) tonnes; gaz naturel, 7,510,974,000 (6,147,248,000) pieds cubes; nickel 30,204,076 (18,181,433) livres; pétrole brut, 229,159 (236,199) barils; sel commercial, 22,675 (21,989) tonnes; argent, 2,448,527 (2,262,288) onces fines; zinc, 47,839,048 (45,460,175) livres.

Importations de café

On a importé 3,431,540 livres de café vert en mars contre 3,000,635 en mars 1935, les valeurs respectives étant de \$300,675, et de \$310,470. Les pays d'origine principaux sont les suivants: Afrique britannique orientale, 848,377 livres; Jamaïque, 745,296; Brésil, 632,984; Colombie, 604,148; Royaume-Uni, 179,466; Mexique 128,226; Hawaï, 65,500; Trinidad et Tobago, 55,800; Costa Rica, 50,708; Guatemala, 34,742. Les importations totales de café et de chicorée durant l'année financière terminée en mars ont atteint 36,795,544 livres valant \$3,573,157 contre 33,349,420 valant \$3,822,952 durant l'année financière précédente.

Déjeuner-causerie

M. Henry Laureys, Directeur de l'Enseignement Technique de la Province de Québec, Directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales, était l'hôte d'honneur à un déjeuner qui a été tenu le 7 mai au Club Mount Stephen, par la Chambre de Commerce Française au Canada. M. Laureys qui est président du Comité Canadien de Propagande en faveur de l'Exposition Internationale de 1937 a fait à l'issue du déjeuner une causerie sur cette Exposition inaugurant ainsi les activités du Comité dont il est président.

M. Laureys dit d'abord que l'Exposition de Paris en 1937, d'après l'exposé des motifs fait à la Chambre lors de l'adoption du projet, fera quelque chose de neuf. Alors que dans toutes les grandes expositions internationales effectuées jusqu'à ce jour on s'est contenté de grouper les produits de l'industrie, dans des cadres magnifiques d'ailleurs, celle de Paris sera consacrée à l'expression d'une idée. Elle se fait sous le signe "des Arts et Techniques dans la Vie Moderne." A ce titre elle s'efforcera de présenter les oeuvres d'une inspiration nouvelle, d'une originalité réelle, exécutées par les artisans, les artistes et les industriels créateurs de modèles ou éditeurs, dans le domaine des arts décoratifs et industriels modernes, de présenter au public des créations nouvelles, reflétant les tendances actuelles. L'Exposition s'efforcera de toucher les producteurs de tous ordres qui jusqu'ici sont restés réfractaires au mouvement qui pousse au souci de la forme et s'attachera, du moins pour ce qui est de la participation française, à dégager le caractère actuel de l'art décoratif français, dont chaque époque a montré les aspects successifs.

Chaque fois qu'il sera possible, une subdivision de groupe, voire de classe, sera réservée aux objets destinés au public ne bénéficiant que d'une capacité d'achat limitée. On entend ainsi prouver que les applications de l'art décoratif moderne ne doivent pas rester le privilège des classes riches, mais que celui-ci peut parfaitement inspirer les réalisations de l'esprit humain tendant à la sa-

tisfaction des besoins des classes laborieuses. Les idées d'enseignement et de formation professionnels trouveront leur place dans chaque groupe.

En vue d'assurer une sélection rigoureuse et préalable des objets destinés à figurer à l'Exposition, le Gouvernement envisagerait la constitution de jurys d'admission qui rechercheraient si les exposants ont fait preuve d'une originalité réelle et qui s'attacheraient plus spécialement à reconnaître l'effort tenté par les artisans, les artistes et les industriels dans le domaine des prix, afin de mettre leur production à la portée du plus grand nombre.

Enfin, l'Exposition serait complétée par deux sections spéciales: la première, réservée à l'habitation, qui constituerait une démonstration complète des conceptions auxquelles les architectes de tous pays sont susceptibles d'aboutir; la seconde, consacrée à l'art des jardins, dont l'initiative est due à M. Honnorat, sénateur, ancien ministre.

Quant au cadre, cette Exposition aura l'avantage d'être présentée au coeur même de Paris, dans un site unique au monde. Elle couvrira une superficie de 66 hectares. Elle s'étendra sur les deux rives de la Seine, de la Place de la Concorde au Pont de Grenelle, sur un parcours de 3 kilom. $\frac{1}{2}$. Ainsi son grand axe sera constitué par le Fleuve.

Son petit axe, perpendiculaire à la Seine, ira de la Place du Trocadéro au Champ-de-Mars, en englobant la Tour Eiffel. Un épi ou antenne — aboutira d'autre part à la Porte Maillot.

Le Grand Palais, le Cours-la-Reine, les deux nouveaux Musées du Quai de Tokio, l'Esplanade des Invalides se trouveront dans l'enceinte de l'Exposition qui sera enclavée dans les plus beaux quartiers de Paris. Par la Porte Maillot et le Trocadéro, elle avoisinera le Bois de Boulogne et l'Étoile. L'Avenue des Champs Élysées la longera jusqu'à la Concorde, à proximité de la Madeleine et des Grands Boulevards, ainsi que des Tuileries, du Louvre et du Palais-Royal.

Des jardins du Trocadéro à ceux du Champ-de-Mars, l'Exposition s'épanouira parmi la verdure et les fleurs. Renfermée dans Paris, l'Exposition internationale sera comme un bijou dans le plus riche écrin.

Il est intéressant de noter que dans cette ville déjà si belle on n'a pas perdu de vue la question de l'urbanisme et que ce qui restera de l'Exposition, une fois cette splendide manifestation artistique terminée, contribuera encore à embellir cette grande capitale. Le nouveau Trocadéro, aujourd'hui en voie de construction, remplacera le palais datant de l'Exposition de 1867. Ensuite après la fermeture les deux Musées d'Art moderne, élevés sur le Quai de Tokio à la place de la Manutention militaire recevront, l'un les collections d'oeuvres contemporaines actuellement au Luxembourg; l'autre les oeuvres contemporaines du Petit Palais.

La récupération sur la rive gauche de 7 hectares de terrain permettra une rénovation des quartiers où ces terrains se trouvent (ancien Garde-Meuble, Gare à charbons du Champ-de-Mars, Avenue Rapp).

Sur la berge et sur la partie couverte du Chemin de fer de l'État, entre le pont des Invalides et le Pont de Passy, les plantations et les jardins des promenades seront maintenues définitivement.

Notons encore le Pont d'Iéna élargi à 35 mètres et le passage souterrain pour automobiles, allant du Quai de Tokio droit au Pont d'Iéna.

Ainsi, l'Exposition laissera à Paris des monuments public, des aménagements urbains, des jardins, des promenades pour une valeur d'environ 200 millions de francs.

M. Laureys signale ensuite l'initiative si intéressante de la représentation au centre de l'Exposition d'un groupement régionaliste où la physionomie de chaque coin de la terre française sera reconstituée avec ses caractères propres. Toutes les régions de la France y seront représentées par leur art particulier, leurs moeurs, leur production. On conçoit tout l'intérêt d'une reconstitution semblable pour les quelque 22 régions de France si différentes l'une de l'autre par leur géographie, leur

économie, leurs traditions et leurs affinités intellectuelles. Il vient tout de suite à l'esprit, dit-il, de demander aux organisateurs qu'ils réservent dans cette section une petite place à la province de Québec, rameau détaché du grand tronc français où vit et prospère une population de même origine et de même tradition. Combien il serait intéressant, dit-il, d'y voir, dans un petit pavillon spécial mis en lumière, ce régionalisme de Québec, fusion de divers apports provinciaux français, quelque peu modifiés évidemment par l'influence d'un milieu différent de celui de la France, mais cependant si profondément révélateur de ses origines et d'une si touchante fidélité de parenté.

Cette petite participation de la province de Québec au coin régionaliste de la France n'empêcherait pas évidemment sa contribution sur une échelle plus vaste au pavillon canadien, qu'il faut souhaiter voir ériger sur les bords de la Seine par le Gouvernement fédéral.

M. Laureys signale ensuite la création récente du Comité canadien de propagande en faveur de l'Exposition de Paris, celui-ci groupe déjà un nombre d'adhérents assez important, auquel il espère que toutes les bonnes volontés voudront bien se joindre. Ce comité se propose de faire tout ce qui est possible pour que le Canada participe à l'Exposition de Paris dans une mesure digne de lui et digne de l'importante manifestation française de 1937. Il veut aussi inciter les Canadiens à se rendre en grand nombre en France, l'an prochain, afin qu'ils puissent par eux-mêmes tirer les utiles leçons qu'il convient d'une entreprise aussi hardie et aussi riche en multiples enseignements.

Au déjeuner étaient présents: MM. René Turck, Consul Général de France; Henry Lefèvre, Président de la Chambre de Commerce Française au Canada; Henry Laureys, Directeur de l'Enseignement Technique de la Province de Québec; E. Desnoux, H. Dolisie, F. Ducros, L. Favreau, A. A. Gardiner, J. M. Gauvreau, Me P. Lacoste, H. Lecocq, M. Louis, H. Mackay, A. Monette, J. Nolin, M. Nougier, M. Parizeau, P. Riou, R. Robic, B. de Roussy de Sales, A. Tarut.

Réunion annuelle de la section de l'Ontario

Le 18 avril dernier la Section de l'Ontario de la Chambre de Commerce française au Canada, tenait à Toronto sa réunion extraordinaire annuelle. Comme au cours des années précédentes, cette réunion obtint un très vif succès.

Sans aucun doute, ce succès est dû au moins en partie au fait que cette réunion dépassait de beaucoup le cadre un peu restreint de la Chambre de Commerce pour constituer une véritable petite fête de toute la colonie française de Toronto. Nous sommes heureux de voir la colonie française se grouper ainsi autour d'une section de notre Chambre, et nous en ressentons une fierté bien légitime. Nous en sommes d'autant plus heureux que la qualité essentielle de cette association est la bonne camaraderie. Celle-ci régnait maîtresse à la réunion du 18 avril, ainsi que la bonne humeur qui en est le résultat inévitable. De cette association, de cette camaraderie, de cette "union sacrée" si reposante à voir, et si pleine de possibilités fécondes, nous ne voulons pas tarder davantage à féliciter M. Lestocart, le sympathique président de notre section de l'Ontario; mais celui-ci nous en voudrait de ne pas associer à son nom celui de son prédécesseur, M. Phené, toujours si dévoué à la cause française et si accueillant pour les Français; et celui-ci nous en voudrait de même de ne pas associer à ces deux noms celui de M. de Champ, professeur de l'Université de Toronto, qui pendant 35 années a travaillé sans relâche pour amener ce groupement des Français de Toronto, et pour rehausser le prestige de la colonie française auprès des milieux universitaires et autres de la capitale ontarienne.

La fête, qui se tenait dans l'une des Salles de l'Hôtel King Edward, s'honorait de la présence de M. Rochereau de la Sablière, agent consulaire de France, de M. Mooers, consul des Etats-Unis et de M. Vaughan, de la maison T. Eaton Co., Ltd. Elle commença par un excellent déjeuner où se reconnaissaient l'art et la technique experte de M. Baujard, dé-

jeûner dont l'éclat se trouvait par ailleurs rehaussé par la présence de nombreuses dames. A l'issue de ce déjeuner M. Lestocart prononça une allocution spirituelle et pleine d'entrain, dont nous ne pouvons résister au désir de publier le texte intégral:

Monsieur le Président,
Messieurs les anciens présidents,
Monsieur l'ancien trésorier,
Mesdames,
Messieurs,

Nous devons d'abord remercier chaleureusement MM. Lefèvre, Nougier et Desnoux d'avoir fait un si long voyage pour se rendre à notre invitation, et les prier de présenter à M. de Clerval et à M. Besnard l'assurance de notre regret bien sincère.

M. le Président, j'ai le regret de devoir vous dire après vous avoir exhorté à faire tant de chemin, que ce n'est pas la section de l'Ontario de la Chambre de Commerce Française qui a le plaisir et l'honneur de vous accueillir aujourd'hui. De cette section pourraient faire partie, en appliquant les règles soi-disant impitoyables des statuts, au plus trois membres actifs, et autant de membres adhérents. Vous avez exactement ici la population d'un petit village français, fondé à Toronto en 1930 sous le règne de M. Quedrue; le regretté M. Knight étant alors Premier Ministre, et M. Carteron sous-secrétaire d'état.

Il m'est interdit, de peur de l'offenser, de faire l'éloge du fondateur de ce village. Je tiens pourtant à affirmer qu'il n'a épargné ni son temps, ni sa peine; que si ce village continue à exister, c'est grâce à lui; et que je suis confus qu'il s'abrite aujourd'hui derrière moi pour vous recevoir. Je puis aussi rendre hommage à Madame Phené, dont l'hospitalité et la bonne grâce ont puissamment contribué à l'édification de ce village; à M. Baujard, qui a rendu possible nos réunions; et à quelques autres: M. Desnoux, M. René Le Bailly, M. Bouyeux et d'autres qui ont souvent contribué à nos fêtes au delà de leurs dûs.

Notre village à la fois ressemble à tous les villages de France et en diffère profondément. Il en diffère d'abord parce que toutes les maisons n'en sont pas groupées autour de la mairie et de l'église. Nos fermes sont si dispersées qu'il nous faut souvent une heure pour aller rendre visite à nos compères et commères, à nos neveux et filleuls, ce qui d'ailleurs ne nous empêche pas de nous retrouver pour la veillée, tout comme les habitants d'un village français. De plus, bien qu'il y ait chez nous des gens venus de toutes les provinces de l'ancienne France, il n'y a pas comme dans tous les villages de France ceux qui sont du pays, et ceux qui n'en sont pas. Venus du Nord comme M. Hoorens, de la Bourgogne, si fière de l'abondance et de la succulence de sa table, comme Mme Bouillot, du Midi et demi comme M. Pergola, nous sommes tous du même pays: la France.

Les professions et les métiers sont tous ceux que l'on pourrait rencontrer chez les habitants d'une bourgade française. Nous avons même notre sous-préfet, représentant de l'Etat centralisateur et souverain, en la personne de M. Rochereau de la Sablière. L'Université nous vaut la présence de M. le Professeur de Champ, que nous redoutons, naturellement comme des potaches pris en fraude. La noblesse nous a envoyé MM. de Reinert et de Kuyper, le négoce, MM. Phené, Pouliot, Jacquier. Les arts ont plus que leur part dans notre petite agglomération. La renommée mondiale de quelques-uns de nos artistes a dû aller jusqu'à Montréal. Citerai-je M. Céra, qui nous a révélé l'autre jour le vrai nom de sa profession? Il n'est pas possible d'ignorer ses achèvements. Notons en passant qu'il est notre membre le plus influent. M. Hulot, chacun le sait, est l'auteur de peintures murales qui n'ont d'égales que celles de Puvis de Chavannes au Panthéon. Puis nous avons un parfait carré d'as de l'art culinaire: MM. Baujard, Bouillot, Bouyeux, Laracine. Après avoir servi un jour ou l'autre toutes les têtes couronnées de l'ancienne Europe, ils ont trouvé en nous des clients encore bien plus difficiles. L'art de la couture nous vaut un jeune homme que tout le monde appelle familièrement

Georges, et sa collaboratrice notre Arlette nationale.

Venant après les représentants de la République, de l'Université, du culte du dieu Mercure et des Beaux-Arts, nous avons ceux qui prennent la part de ce puissant Etat dans l'Etat moderne que sont les Grandes Compagnies: M. Goetz de la Transatlantique; MM. Lamouroux et Warnault, de cette force occulte que sont les grandes compagnies d'assurances. Et enfin nous avons ce que vous n'avez pas à Montréal avec votre cadre trop restreint, le quatrième état: le prolétariat. Nous avons même les deux catégories du prolétariat: son aristocratie de contremaîtres, chefs de service à l'entretien, comme MM. Pergola et Deauphars. On voudrait avoir de la sympathie pour cette catégorie, car elle en mérite. Mais comment peut-on en avoir en considérant l'autre catégorie, celle pour qui le travail et la sueur gagnent moins de beurre que de pain, catégorie dignement représentée dans notre village par M. Levet et moi-même.

Et c'est ici que nous allons retrouver une ressemblance frappante entre notre bourgade et toutes les bourgades de France et de Navarre. Nos habitants manquent totalement de ce que l'on pourrait appeler la prévoyance civique. Je vais vous en donner dans un instant la preuve indiscutable. Ceux qui ont un livret militaire savent qu'il contient une certaine page où est mentionné leur degré d'instruction à l'arrivée au corps et à la libération. Pour quelques-uns ici présents, ce degré d'instruction va, je pense, jusqu'au baccalauréat. Pour d'autres il atteint peut-être le certificat d'aptitude pédagogique. Pour la plupart au moins il va jusqu'au certificat d'études primaires. Pour deux ou trois moins favorisés de la fortune, un sergent-major indulgent a bien voulu inscrire: sait lire, écrire et compter. Je connais un livret où la seule mention qu'ait bien voulu y porter un fourrier impitoyable est, et à l'arrivée au corps et à la libération: sait lire et écrire. Rien de plus: le minimum des connaissances humaines. Ce livret doit donc appartenir au plus ignorant de nous tous. Et c'est cet ignorant entre les ignorants que le village français de Toronto, a osé élire maire à l'unanimité moins une

voix; deux voix contre une pour être précis. Avouez que pour l'imprévoyance civique, en une période difficile où toutes les capacités, toutes les compétences devraient être mobilisées, notre village bat tous les records.

Je vous ai présenté, M. le Président, notre village, tel qu'il est. Vous voyez qu'il ne ressemble guère à une section de Chambre de Commerce française dans une ville civilisée de plus d'un demi-million d'habitants. Il me reste à vous demander d'accepter le titre honorifique de citoyen de notre village. J'avais pensé un moment à faire le geste traditionnel et à déléguer la plus charmante jeune fille de notre bourg (je ne crois pas avoir à la nommer) pour vous apporter les clefs symboliques sur un plat d'étain préalablement recuré à la potasse d'Alsace. Quelqu'un m'a fait observer que cela n'avait pas le sens commun.

Notre village, dans l'intention de son fondateur, est ouvert à tous. D'ailleurs, pour que le geste ait toute la signification qu'il devrait avoir, il aurait fallu vous offrir la clef d'une certaine maison de Lakeshore Boulevard et il n'est pas certain que Madame Phené aurait consenti à la prêter. Mon but en vous proposant d'accepter ce droit de cité parmi nous est égoïste. Nous aurons un complice de plus à Montréal, qui n'exigera plus comme il l'a fait cette année la rigoureuse application des statuts qui me force à occuper cette place aujourd'hui. Je ne propose pas la même chose ni à M. Nougier, ni à M. Desnoux. M. Nougier, il le sait, est des nôtres. Toute notre sympathie et toute notre amitié lui sont depuis longtemps assurées. Et ce n'est que par la faute de M. Hulot, qui va, je l'espère, lui faire sur-le-champ son parchemin, qu'il n'a pas encore reçu son diplôme. Quant à M. Desnoux, il fut notre concitoyen et il le reste.

Je laisserai maintenant mes administrés, pardon, mes concitoyens, applaudir discrètement. Ce n'est pas moi qu'ils applaudiront, mais ma proposition, à laquelle je sais qu'ils se rallient cordialement.

M. Lefèvre, en remerciant M. Lestocart, présente d'abord les excuses de M. de Clerval, attaché commercial de France à Montréal, qui s'était

trouvé bien à regret dans l'impossibilité absolue de faire le voyage de Toronto. Puis, reprenant le ton de l'allocution de M. Lestocart, il remercia le maire et les habitants du village de Toronto de leur hospitalité, acceptant avec plaisir le titre de citoyen honoraire, et promettant d'y revenir souvent. La bonne humeur et la camaraderie des Français de Toronto sont un exemple enviable à suivre par toutes les Chambres de Commerce, et puisque la distance de Toronto à Montréal n'est pas plus grande que celle de Montréal à Toronto, il espère que les Français de Toronto ne manqueront pas de venir partager avec leurs amis de Montréal un peu de leur gaieté communicative.

M. Nougier, ancien président de la Chambre de Commerce française au Canada, remercia aussi les Torontonien de leur hospitalité, et dit combien il était heureux d'avoir pu faire le voyage de Toronto pour se retrouver parmi ses amis de longue date.

Le déjeuner se termina sur quelques paroles prononcées par M. Phéné et par M. de Champ, mais la fête se prolongea bien au-delà des limites du déjeuner, au grand plaisir de tous présents.

Carte Routière et Touristique de la Province de Québec

Grâce à l'aimable attention de M. P.-Emile Côté, Ministre de la Voirie de la Province de Québec, nous avons reçu à la Chambre de Commerce Française au Canada des cartes routières et touristiques de la Province de Québec; nos membres pourront les obtenir en s'adressant au secrétariat.

Nous tenons à remercier M. le Ministre pour avoir bien voulu mettre ces cartes à la disposition des membres de notre Chambre de Commerce.

Nouveau service océanique Canada-Méditerranée

Sous le nom de "*Ligne Capo*" la Compagnie Génoise de Navigation à Vapeur, a inauguré un service régulier

comportant un départ tous les 28 jours de Montréal pour Barcelone, Marseille et Gênes, avec arrêts facultatifs à d'autres ports de la Méditerranée, suivant les besoins. Le service sera maintenu par les navires *Capo Lena* et *Capo Olmo*, chauffant au mazout, pouvant transporter 6,700 tonnes de fret, à une vitesse moyenne de 11 noeuds.

Ces navires prendront le courrier pour l'Italie et, innovation intéressante, ils disposent de cabines pour accommoder douze passagers. Chaque passager a sa cabine avec un lit (non une couchette); il y a 4 salles de bains, une salle à manger, un fumoir, pont promenade et veranda.

C'est le seul service direct entre le Canada et la Méditerranée et il n'y a pas de doute qu'il comble une lacune depuis longtemps regrettée.

Facilités nouvelles accordées en France aux automobilistes américains

(Etats-Unis et Canada)

En vue de favoriser le développement du Tourisme automobile américain en France, il vient d'être décidé de dispenser les automobilistes des Etats-Unis d'Amérique et du Canada des pièces françaises ou internationales de circulation.

Les voitures que ces automobilistes débarqueront dans les ports français pourront circuler librement avec les pièces et plaques américaines ou canadiennes.

Ces avantages seront accordés aux voitures placées sous le couvert d'un laissez-passer délivré aux passagers des compagnies de navigation françaises agréés par l'Automobile-Club de France et le Touring Club de France ou d'un acquit-à-caution valable trois mois.

Les laissez-passer de *trois mois* ne seront définitivement régularisés qu'après réembarquement des véhicules dans un port français.

Néanmoins pendant toute la durée de validité des laissez-passer de trois mois, leurs titulaires pourront franchir la frontière française à l'aller et au retour s'ils désirent se rendre dans d'autres pays qui acceptent l'immatriculation américaine sous réserve de présenter les documents douaniers réclamés par ces pays.

Tourisme au Canada en 1935

Les dépenses des touristes étrangers de passage au Canada en 1935 sont estimées à \$202,314,000 comparative-ment à \$129,974,000 en 1934, \$212,448,000 en 1932, \$279,238,000 en 1930 et \$309,379,000 en 1929, l'année de cime.

Les dépenses des touristes d'outre-mer sont estimées à \$10,117,000 comparative-ment à \$9,455,000 en 1934. Les dépenses des touristes des Etats-Unis venus par chemin de fer ou bateau sont de \$60,391,000 comparative-ment à \$34,260,000 l'année précédente.

La plus forte dépense est attribuée aux gens entrant au Canada en automobile, soit \$131,806,000 en 1935 comparative-ment à \$86,259,000 en 1934. Vu l'importance de ce trafic, le département du Commerce des Etats-Unis et le Bureau Fédéral de la Statistique ont collaboré depuis 1928 dans des efforts pour obtenir des chiffres raisonnablement exacts des dépenses encourues. Des questionnaires ont été adressés et les réponses reçues ont été compilées par ces deux organismes qui ont en même temps échangé leurs informations.

Les dépenses par voiture venue des Etats-Unis au Canada sur permis de soixante jours, d'après l'échantillon recueilli en 1935, sont en moyenne de \$96 comparative-ment à \$72 l'année précédente. Il y a aussi augmentation dans la durée moyenne de la visite. Cette plus grande affluence est généralement attribuée à l'amélioration de la situation économique, à l'expansion du revenu et à une mentalité plus optimiste des touristes.

Les dépenses des touristes canadiens en voyage à l'étranger en 1935 sont estimées à \$79,399,000 en 1935 comparative-ment à \$53,658,000 en 1934. Les dépenses des touristes aux pays d'outre-mer sont placées à \$16,503,000 comparative-ment à \$14,272,000 et celles des touristes canadiens allant aux Etats-Unis par chemin de fer ou bateau sont de \$22,930,000 comparative-ment à \$13,988,000. Les automobilistes canadiens allant aux Etats-Unis auraient dépensé \$39,966,000 comparative-ment à \$25,398,000 en 1934.

La balance favorable canadienne en commerce touristique en 1935 est estimée à \$122,915,000, une augmentation de plus de \$40,000,000 sur l'année précédente.

Industrie Minière dans la province de Québec en 1934

REVUE GÉNÉRALE

La valeur globale des produits des mines et carrières de Québec pour 1934, s'élève à \$31,310,752 alors qu'elle était de \$28,164,540 en 1933, soit une augmentation de 11.2 pour cent.

Bien qu'il soit un peu encourageant de constater cette amélioration, la seconde depuis la basse production de 1932 évaluée à \$25,683,066, l'analyse de ces chiffres est quelque peu déconcertante, car cette hausse est en grande partie due, non pas à l'augmentation de la production, mais à la majoration du prix moyen de l'or fin qui fut de \$34.50 l'once en 1934, contre \$28.60 l'année précédente. Les prix moyens des métaux inférieurs furent plus bas en 1934 qu'ils ne l'avaient été en 1933. Le prix moyen annuel du cuivre sur le marché de Montréal était de 8.22 cents la livre contre 8.68 cents l'année précédente; celui du plomb, 3.409 cents contre 3.705 cents et le prix du

zinc s'était aussi abaissé sur les deux marchés de Montréal et de Londres.

Avec cet état de choses, il est tout à fait naturel que les activités se soient dirigées vers l'industrie de l'or, tant pour la prospection que pour la mise en valeur de terrains aurifères, plutôt que vers l'industrie des métaux inférieurs. Néanmoins, il y eut augmentation du volume dans notre production de cuivre pour 1934, si on la compare avec celle de 1933. Ceci est dû au fait que notre principale source d'or de l'Ouest de Québec est un mine-rai complexe d'or et de cuivre et l'augmentation de la production de l'un entraîne celle de l'autre.

La valeur des substances non métalliques a subi une légère baisse due à la diminution des expéditions d'amiante. Ceci a été plus que compensé par l'augmentation de la valeur des matériaux de construction.

PRODUCTION MINÉRALE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC DURANT L'ANNÉE 1934

SUBSTANCE	Nombre d'ouvriers	Salaires \$	Quantités	Valeur en 1934 \$	Valeur en 1933 \$
<i>Métalliques</i>					
Argent, onces			470,254	223,187	178,351
Chrome, tonnes			71	1,098	343
Cuivre, livres	1,646	2,405,410	73,968,545	5,487,948	5,214,177
Fer titané, tonnes	20	1,170	2,023	14,161	
Molybdénite	7	1,910			
Or (valeur en fonds d'or), onces	1,949	2,189,653	390,103	8,064,144	7,914,956
Plus-valeur en fonds canadiens				5,394,410	3,035,584
Sélénium, livres			48,764	73,146	16,600
Zinc et plomb	22	11,351			
Travaux statutaires sur claims	1,450	1,357,674			
Total métaux	5,094	\$ 5,967,168		\$19,258,094	\$16,360,011
<i>Non-métalliques</i>					
Amiante, tonnes	1,749	1,327,730	155,980	4,936,326	5,211,177
Dolomie magnésitique	176	114,824		382,927	360,128
Eau minérale, gallons	16	2,760	75,665	16,116	3,094
Feldspath, tonnes	76	21,516	9,207	78,853	59,283
Gaz naturel	13	19,605			
Graphite, tonnes			129	6,426	2,222
Grenat	1	225			
Kaolin, tonnes			48	504	
Marne, tonnes	10	180	4,962	2,014	9,550
Mica, livres	109	46,523	643,967	85,967	39,061
Oxyde de fer et ocre, tonnes	36	21,474	4,798	64,566	51,965
Phosphate, tonnes	2	75	81	683	805
Pyrite, tonnes			9,974	50,398	146,261
Quartz et sable industriel, tonnes	172	67,350	55,148	226,492	109,533
Talc et stéatite	56	19,399		44,297	47,680
Tourbe, tonnes					2,549
Total non-mét.	2,416	\$ 1,641,661		\$ 5,895,569	\$ 6,043,308
<i>Matériaux de construction</i>					
Ardoise et schiste, tonnes	2	103	470	703	828
Brique silico-calcaire, mille	22	8,917	2,445	35,299	25,146
Chaux, tonnes	258	138,426	108,332	641,241	645,467
Ciment, barils	320	340,210	1,613,641	2,294,846	2,128,899
Granit, tonnes	523	181,434	69,428	488,477	408,207
Grès, tonnes	207	48,025	86,200	85,577	57,403
Marbre, tonnes	64	33,548	9,302	47,503	42,283
Pierre calcaire, tonnes	1,287	369,759	1,029,092	951,801	930,469
Produits d'argile:					
Brique, mille			29,230	460,998	446,403
Autres produits	539	193,702		170,817	133,687
Sable et gravier, tonnes	2,448	522,579	3,670,198	979,827	942,429
Total mat. const.	5,670	\$ 1,836,703		\$ 6,157,089	\$ 5,761,221
Grands totaux	13,180	\$ 9,445,532		\$31,310,752	\$28,164,540

L'augmentation de 11.2 pour cent de la valeur de notre production minérale de 1934, comparée à celle de 1933, n'indique qu'une partie de l'amélioration de notre industrie minière. Le nombre d'hommes employés dans l'exploitation des mines, la mise en valeur des terrains miniers et les travaux statuariers, en 1934, est de 13,180 contre 10,759 en 1933. Ces chiffres ne comprennent pas les prospecteurs qui recherchent des nouveaux gisements et piquettent des claims, domaine dans lequel l'activité des années précédentes s'est bien maintenue. Le nombre de claims piquetés pendant l'année est de 11,397 contre 12,370 en 1933, tandis que la moyenne pour les quatre années précédentes était de 8,000.

Le travail des prospecteurs augmente d'année en année la superficie et les limites du territoire minéralisé qu'on désigne par le terme de "L'Ouest de Québec." Au cours de 1934, on fit de nouvelles découvertes de minéraux très encourageantes, dans le canton de Guillet, à 40 milles à l'Est du lac Témiscamingue et on trouva aussi de l'or au lac Madeleine, à 70 milles au Nord de Senneterre. La géologie du territoire compris entre ces deux localités, qui sont à 150 milles de distance l'une de l'autre, est favorable à la présence de minéralisation. Un grand nombre de claims furent piquetés à ces deux endroits et au début de 1935, on faisait des forages au diamant dans les deux nouveaux champs.

En 1934, il y eut une reprise d'activité dans la région de Chibougamau, et des programmes de sondage au diamant y furent exécutés par la Noranda Mines, Limited et la Consolidated Chibougamou Goldfields, Limited, sur deux groupes considérables de claims, dans le canton de McKenzie.

METAUX

En 1934, la valeur totale de la production des mines métalliques de la Province se chiffre à \$19,258,094, contre \$16,360,011 en 1933, soit une augmentation de près de 18 pour cent. La production de l'or fournit à elle seule 15 pour cent de cette augmentation.

La liste des métaux, énumérés par ordre d'importance, comprend: l'or, le cuivre, l'argent, le sélénium, le fer titané et le chrome.

Le prix moyen de l'or, en fonds canadiens, pour l'année, fut de \$34.50 par once de métal fin et celui de l'argent, de 47.973 cents l'once, en fonds américains. Les prix du marché des métaux inférieurs se sont maintenus très bas.

Pour les trois dernières années, la valeur de la production des métaux a surpassé celles des substances non-métalliques et des matériaux de construction prises ensemble. En 1934, elle représentait 61.5 pour cent de la valeur globale de la production minérale de la Province.

Cette prépondérance est due au progrès continu accompli dans les mines de l'Ouest de Québec, où pendant l'année, il y eut onze mines productrices d'or, de cuivre, d'argent et de sélénium en exploitation. Au début de 1935, deux autres mines, la Lamaque, dans le canton de Bourlamaque, et la Canadian Malartic, dans celui de Fournière coulèrent leur premier lingot d'or. On s'attend à ce que deux autres entrent en production avant le mois de juillet. Pendant le premier trimestre de 1935, la région faisait l'exploitation à un taux d'environ \$20,000,000. par année.

SUBSTANCES NON-METALLIQUES

La production des substances non-métalliques ne s'est pas maintenue, et sa valeur est légèrement inférieure à celle de 1933. La cause en est attribuée à la diminution des ventes de l'amiante, dont la demande fut moindre. Néanmoins, nos mines d'amiante sont maintenant en mesure d'augmenter de beaucoup leur production, aussitôt que le marché le permettra. L'augmentation appréciable dans l'expédition d'amiante pour le premier trimestre de 1935, sur celui de 1934, est de bon augure pour l'avenir.

La valeur de production de la plupart de nos autres produits non-métalliques, accuse une augmentation marquée, si on la compare avec les chiffres de 1933. Par exemple, il y eut augmentation de 33 pour cent pour le feldspath; 6 pour cent pour la dolomie-magnésitique; 24 pour cent pour l'ocre et les oxydes naturels de fer, tandis que la valeur du quartz et du mica a plus que doublé relativement à celle de l'année précédente.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

La valeur des produits de nos carrières, glaisières et sables est légèrement plus élevée que celle de 1933. On espère que cette augmentation marque la fin des diminutions successives enregistrées chaque année depuis 1931.

La valeur totale de production pour 1934 est de \$6,157,089, soit une augmentation de 7 pour cent sur celle de 1933. Ce chiffre est encore très éloigné du sommet, atteint en 1929, avec une valeur de production de \$18,534,165.

Des diverses substances qui figurent dans la liste des matériaux de construction, le ciment, la brique et autres produits d'argile, le granit, le marbre et le grès accusent une légère augmentation, tandis que l'on constate une petite diminution pour la chaux, le calcaire, le sable et gravier et l'ardoise.

La question du blé au Canada

C'est un des plus difficiles problèmes auxquels nous ayons à faire face. Depuis 1930 qu'il est posé nous sommes encore à en chercher la solution. Or il affecte tout l'organisme économique du Canada. On peut même dire qu'il pèse sur l'économie générale du monde. Un problème d'une telle envergure ne saurait pourtant rester sans solution. Cependant, on compte plus sur le hasard des circonstances que sur l'intervention des gouvernements. Une mauvaise récolte par exemple. Mais que penser d'une situation comme celle qui prévaut depuis six ou sept ans où on en est réduit à souhaiter ce qu'autrefois on redoutait comme une calamité?

Quoi qu'il en soit ceux qui s'intéressent aux mouvements de la vie économique ne sauraient négliger le problème du blé. Nous avons tâché ici à la revue, de tenir cette question à jour. En octobre dernier, M. Jules Bazin publiait une étude qui mettait au point l'histoire du blé au Canada et dans le monde depuis la crise. Depuis lors d'autres mesures ont été prises, d'autres modifications se sont produites que nous voulons noter. Nous les empruntons à un bref article que notre directeur M. Henry Laureys publie dans la livraison de mars du *Bulletin de la Société Belge d'Etudes et d'Expansion*. Après avoir rappelé l'importance du blé dans l'économie canadienne et la place que le Canada occupe sur le marché international du blé, M. Laureys écrit:

"Il y aurait beaucoup à dire sur cette question du blé, mais je veux me limiter à esquisser brièvement la situation actuelle de ce marché au Canada. On sait que depuis plusieurs années le blé ne s'écoule plus. Après les ventes faciles et rémunératrices de la guerre et de l'après-guerre, le marché s'est engorgé et les prix sont tombés très bas. Tous les efforts tendant à rectifier la situation ont piteusement échoué. La réduction des emblavures dans les pays de grande production n'a donné que des résultats insignifiants; les diverses conférences internationales de Londres, Budapest et d'ailleurs n'ont servi à rien. Une fois de plus, la preuve a été faite qu'il est impossible de réglementer le marché des matières premières surtout pour les denrées produites dans le monde entier et dont les prix sont internationaux. Sans vouloir remonter aux causes générales de cette perturbation du marché du blé — superposition des récoltes européennes aux récoltes considérablement augmentées depuis 1914 des pays d'outre-mer — il faut tout de même constater et ce avec regret et étonnement que, tandis que certains pays découragent, au moyen de primes la production du blé (Etats-Unis par exemple), il en est d'autres (la France) qui par des droits de douane, des contingentements ou de toute autre façon, en favorisent la production sur des sols moins appropriés et dans des conditions moins bonnes. Semblables divergences de vues ne sont pas faites pour permettre de remédier à une situation qui, pour certains producteurs, menace de devenir désastreuse.

"Depuis plusieurs années, le Canada garde dans ses entrepôts un excédent de blé d'environ 200 millions de boisseaux. Quand le commerce du blé fut bouleversé en 1929, on en accusa d'abord les *pools* ou consortiums de vente organisés dans l'ouest du Canada qui, aux années de prospérité avaient cependant été de grands animateurs du marché et des bienfaiteurs de l'agriculteur. Combattus, à tort vraisemblablement, quoiqu'ils aient commis certaines erreurs qu'ils ont payées bien cher d'ailleurs, les *pools* ont aujourd'hui perdu leur influence d'antan. Dès 1930, les banques canadiennes ayant refusé de soutenir plus longtemps les *pools*, le gouvernement fédéral se vit obligé d'intervenir afin d'éviter le désastre financier des provinces de l'ouest qui jusque-là garantissaient les prêts qui leur avaient été faits. Il s'agissait en l'espèce, d'avances s'élevant au total d'environ 50 millions de dollars. L'Office du blé qui se substitua aux *pools* fut chargé d'acheter le froment des producteurs et de l'écouler. Une réglementation des prix intérieurs fut effectuée et la spéculation enrayée. On espérait ainsi provoquer une élévation du prix de vente du blé exporté. La demande de l'étranger pour notre blé de qualité tout à fait supérieure devait, croyait-on, augmenter malgré cela. Cet espoir fut déçu. Notre meilleur client, la Grande-Bretagne, acheta moins de blé canadien, dont le prix minimum fixé par l'Office lui paraissait quand même trop élevé, et se fournit surtout chez notre concurrent argentin dont les prix, jusqu'à 1935, étaient plus favorables.

"A la fin de l'année 1935, un changement notable de la situation semble s'annoncer. Au mois d'octobre, les élections fédérales amenèrent le renversement du cabinet conservateur présidé par M. Bennett et l'avènement du gouvernement libéral de M. Mackenzie King. La politique du blé du gouvernement canadien changea à ce moment du tout au tout. Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement libéral nomma une commission chargée de travailler en coopération avec l'Office du blé (*Wheat*

Board) créé par le gouvernement précédent. Cette nouvelle commission, composée de membres du cabinet King, fut chargée d'effectuer une étude approfondie des obligations contractées par le gouvernement fédéral au sujet du blé. En même temps, le personnel du *Wheat Board* fut changé et des directives nouvelles lui furent données. Au lieu de se contenter de soutenir le marché du blé, comme l'Office précédent l'avait fait, l'organisme rajeuni, ayant à sa tête M. James R. Murray, un praticien du commerce du blé, reçut la mission de liquider les stocks "excédentaires" de blé. Pour lui permettre de ramener cet excédent à un niveau normal, le *Wheat Board* fut prié de se mettre en rapport avec les importateurs étrangers, d'obtenir leur collaboration et de susciter le bon vouloir des usagers, minotiers et autres; il ne s'agit pas évidemment de liquider à perte, mais bien d'offrir le blé canadien en concurrence avec ceux d'autres pays et à des prix établis par le libre jeu de l'offre et de la demande. Tout récemment, vers la fin de l'année 1935, l'Office eut l'heureuse idée d'envoyer en Grande-Bretagne un délégué chargé de faciliter et d'améliorer les rapports entre les clients anglais et les producteurs canadiens.

"D'autres facteurs ont contribué, au cours de l'année qui vient de s'achever, à améliorer quelque peu le marché du blé. Au Canada, la dernière récolte fut moindre qu'en 1934, dans d'autres pays, par suite de circonstances climatiques défavorables, les récoltes furent franchement mauvaises, déficitaires dans l'ensemble. Les bruits de guerre continus, puis finalement, en septembre, les offensives militaires réelles ont, comme d'habitude, fait hausser les prix. Enfin tout récemment, la fixation d'un prix minimum par l'Argentine, notre principal concurrent, provoqua une hausse générale des prix mondiaux du blé et une demande immédiate de grandes quantités de blé canadien à livrer. Le lendemain du jour où l'Argentine annonça son changement d'attitude, le Canada vendit, pour l'exportation, dix millions de boisseaux de blé.

"Au seuil de l'année 1936, ce sont évidemment des indices de reprise encourageants. L'optimisme règne chez les négociants en blé et l'on espère que, cette année, les exportations canadiennes atteindront des totaux beaucoup plus importants qu'au cours des années précédentes. Il en résultera forcément une diminution des stocks existants. Le marché se rapprochera de la normale. Les revenus des agriculteurs de l'Ouest en seront améliorés et ce seul fait est de nature à donner une vigueur nouvelle au commerce et à l'industrie de tout le pays."

La situation s'améliore, mais peut-on dire qu'elle s'assainit? M. Laureys le note: un enchaînement de circonstances plutôt accidentelles (sauf la politique du nouveau gouvernement) sont à l'origine de l'amélioration constatée. La décision du gouvernement de procéder à la liquidation des stocks est évidemment la plus sage qu'on pouvait prendre, d'autant plus que les circonstances favorisent une telle politique. Si on parvenait à vider les élevateurs la situation des producteurs canadiens serait d'autant améliorée. A la condition qu'une ou plusieurs fortes récoltes successives ne remettent pas tout en question. Il faudra donc aviser à des mesures qui atteignent le mal plus en profondeur. Et celles-là sont toujours d'application plus difficile et plus lente.

(*L'Actualité Economique*, publiée par l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal).

Exportations françaises au Canada en 1935

Nous utilisons dans cet article les statistiques officielles canadiennes pour les exportations de la France vers le Canada et les statistiques françaises pour les importations en France de produits canadiens (en convertissant dans ce cas les francs en dollars sur la base du cours moyen annuel).

On obtient ainsi une valeur globale de \$28,516,000 pour les échanges entre les deux pays en 1935, au lieu de \$23,123,000 en 1934.

Voici le tableau de ces échanges au cours des six dernières années.

	1930	1931	(Valeurs en milliers de dollars)			1935
			1932	1933	1934	
Ventes de la France au Canada	21.285	14.155	9.514	6.700	6.298	6.630
Ventes du Canada en France	17.894	34.125	23.800	20.000	16.825	21.886
Commerce total	39.179	48.280	33.314	26.700	23.123	28.516
Balance favorable pour la France	3.391					
Balance favorable pour le Canada		19.970	14.286	13.300	10.527	15.256

De la lecture de ce tableau on voudrait conclure à coup sûr que l'année 1934 marque un étiage qu'on ne reverra plus et que 1935 est le point de départ d'une reprise qui continuera.

Nous passons ici en revue, en suivant la classification canadienne, les principales catégories de produits vendus par nous au Canada en 1935, en en comparant les chiffres avec ceux de l'année précédente.

Produits agricoles et substances végétales

Part de la France: \$1,802,634 en 1935 contre \$1,640,569 en 1934.

Près de 60% de la valeur totale des marchandises classées sous cette rubrique sont représentées par les vins, liqueurs et spiritueux, dont les importations se sont avancées de \$947,100 à \$1,060,100. Nos ventes de cognacs se sont élevées à \$672,500, soit \$131,700 de plus qu'en 1934, par suite de l'abaissement des droits de 8 à 5 dollars par gallon d'esprit de preuve.

Le rhum n'a fait que se maintenir, les vins non mousseux également (\$209,635); quant aux vins mousseux et aux vermouths ils ont encore perdu du terrain, les premiers à \$110,000 et les seconds à \$54,000.

Les noix d'origine française ont enregistré un nouveau recul avec \$259,000 à comparer à \$290,000. Les Etats-Unis, et particulièrement la Chine, font une concurrence de plus en plus vive à nos producteurs; nos qualités sont supérieures, mais nos prix trop élevés.

Pour les champignons en boîtes, nous avons maintenu l'avance de 1934, mais la valeur des huiles d'olive s'est élevée à \$79,200 ne présentant aucune amélioration malgré l'augmentation appréciable de la demande dont a profité l'Italie qui a vu sa part passer de \$301,000 à \$403,000.

De \$1,050 en 1934 nos exportations de vanille en gousses se sont élevées à \$20,170 en 1935; la pâte de réglisse a fait plus que doubler, à \$10,000.

Les huiles essentielles ont regagné du terrain à \$106,700. Nos ventes de grains et de plants sont en régression.

Animaux et produits animaux

Part de la France: \$1,004,759 en 1935 contre \$623,837 en 1934. Augmentation sur 1934: \$380,922.

Les sardines françaises ont encore reculé d'environ 50%, elles ne représentent plus qu'un chiffre insignifiant tandis que les sprats norvégiens ont été de plus en plus en faveur, à cause de leur bas prix. On nous a acheté pour \$28,865 de chevaux reproducteurs contre \$5,200 l'année précédente.

La part de la France dans les peaux de lapins non préparées a augmenté de plus de \$127,000, mais les Etats-Unis sont restés les premiers fournisseurs. Quant à nos pelleteries préparées elles ont enregistré aussi une avance assez appréciable, à \$175,000; les pelleteries américaines ont joui d'une demande encore plus grande, tandis que les achats de pelleteries belges tombaient verticalement.

Les importations de peaux de vache de toute origine ont été en augmentation, celles d'origine française ont profité largement de cette reprise en sautant de \$10,300 à \$182,000; quant aux peaux de veau, nos ventes ont reculé de plus de 50%, alors que celles des Etats-Unis ont avancé d'environ 100%. Ce pays a continué à accaparer le marché des peaux destinées à la fabrication des gants, tandis que la France a reculé de nouveau à \$7,800.

Le Canada a augmenté ses achats de gants de peau de \$732,000 à \$764,000; la France en a bénéficié en élevant sa part à \$240,800; elle a été suivie de près par la Tchécoslovaquie avec \$26,500; il est à noter que deux gros fournisseurs, la Belgique et l'Italie sont en recul.

Pour les gants au coude nous sommes devenus les premiers fournisseurs, mais avec un montant très réduit de \$4,000.

On constate une reprise des importations de fromages, qui a profité particulièrement à l'Italie; cette dernière a pris la première place sur le marché avec \$80,350; nos producteurs ont maintenu leur chiffre d'affaires, sans plus (\$72,600). La valeur totale des importations de cire d'abeilles a avancé au profit des Etats-Unis; l'Afrique Occidentale Anglaise s'est introduite sur le marché et pour notre part, nous avons enregistré une baisse.

Fibres textiles et tissus

Part de la France: \$1,355,974 en 1935 contre \$1,588,358 en 1934. Diminution: \$232,384.

La baisse de nos exportations de textiles ne semble plus devoir s'arrêter.

Coton. — Les fils à crochet d'origine française se sont maintenus à \$40,000; les fils de coton métallisés n'ont pas présenté de changement. Nos exportations de tissus imprimés sont restées insignifiantes, et celles de tissus teints en pièces, sont tombées de 60%. L'Angleterre, les Etats-Unis, la Belgique et la Tchécoslovaquie se sont partagés le marché.

En ce qui concerne les dentelles de coton, l'Angleterre est arrivée à fournir 80% de la demande, tandis que nous avons perdu encore du terrain à \$122,000 contre \$175,-

400 en 1934; des réductions de droits nous avaient été accordées, mais des réductions encore plus importantes ayant été concédées à l'Angleterre, notre situation a plutôt empiré.

Le Dominion a augmenté ses achats de vêtements de coton, mais il s'est adressé surtout à l'Allemagne (\$430,000), et aux Etats-Unis (\$198,000); notre part, déjà bien réduite, est encore tombée de \$27,100 à \$23,500.

Lin, chanvre et jute. — Nous avons vendu pour \$95,700 des articles repris à cette rubrique contre \$59,300. Trois fois plus de tapis de jute sont entrés au Canada qu'en 1934; la Belgique a largement profité de cette nouvelle demande; quant à nos fabricants, ils ont triplé leurs ventes, de \$10,400 à \$32,300.

Soie. — Les importations d'origine française sont restées peu importantes pour les filés, malgré un progrès de \$4,000 sur l'année précédente. Ce fléchissement est dû à la diminution de nos ventes de velours, conséquence d'une demande moindre, et de la concurrence très vive des soyeux américains. Le total des importations de velours a été de \$579,000 au lieu de \$656,000; la part de la France est tombée de \$322,000 à \$222,000, tandis que celle des Etats-Unis a légèrement progressé, passant de \$290,000 à \$298,000.

Il est à noter que l'année dernière les Etats-Unis étaient encore soumis aux droits du tarif général; maintenant qu'ils bénéficient des mêmes avantages tarifaires que nous on peut s'attendre à une recrudescence de leur concurrence, particulièrement pour ces tissus.

Dans les autres articles de soieries les chiffres sont plus encourageants; statu quo pour les nouveautés, augmentation sensible pour les tissus destinés à la fabrication des cravates et des foulards, ainsi que pour ceux utilisés à la couverture des parapluies.

La fabrication locale des rubans a continué à se développer aux dépens des importations; nos ventes sont tombées encore plus bas, à \$19,000. Les achats de vêtements et articles confectionnés ont été moins importants que les années précédentes, notre part a glissé de \$110,000 à \$84,000.

Laine. — L'Angleterre a continué à fournir la quasi totalité des tissus et articles de laine; la France a vendu \$39,000 de filés (\$36,000 en 1934) et \$151,000 de tissus, soit \$65,000 de moins qu'en 1934. Dans les étoffes à pardessus nous avons perdu toute notre avance de l'année précédente; seules nos serges se sont mieux vendues. Les vêtements de laine ont enregistré un nouveau recul.

Soie artificielle. — Le Dominion a encore réduit ses achats de soie artificielle; la production indigène augmente ses débouchés aux dépens de fabricants étrangers. Notre part du marché est devenue insignifiante avec \$5,000, à comparer à \$17,000 en 1934 et \$157,000 en 1933. Par contre, dans les tissus nous avons bénéficié d'une modeste avance de \$17,000; nos rubans se sont également mieux vendus; quant aux articles confectionnés, ils se sont maintenus.

Dans ce domaine aussi, la concurrence américaine, déjà très vive deviendra dangereuse pour nos exportateurs.

Articles divers. — Les importations canadiennes de dentelles (broderies, filets, tulles...) autres que celles de coton dont il a été question plus haut, se sont relevées à \$519,000 contre \$515,000 en 1934. Le Royaume-Uni a

gagné du terrain avec \$327,000, nous avons légèrement progressé à \$84,000.

Nos ventes de vêtements sacerdotaux ont été de \$13,300 contre \$12,800; celles des vêtements tricotés ont reculé de \$15,000 à \$11,000. Le Canada a importé moins de coiffures, notre part a fléchi de \$23,600 à \$16,200. Nos ventes de bérets n'ont pas augmenté malgré la réduction sensible des droits de douane; la mode a évolué et on porte beaucoup moins cette coiffure.

Bois et papier. — Part de la France: \$648,657 en 1935 contre \$683,536 en 1934. Diminution: \$34,879.

Nous avons vendu moins de papier à cigarettes en carnets qu'en 1934, \$348,000 au lieu de \$389,000; cependant le total de la valeur des importations a été légèrement supérieur mais c'est l'Angleterre et l'Italie qui en ont profité.

Ce dernier pays semble devenir un concurrent sérieux; il a exécuté \$32,300 de commandes contre \$382 l'année précédente.

Nos ventes de papier à cigarettes en rouleaux se sont légèrement améliorées, à \$13,000; le Royaume-Uni restant le premier fournisseur avec \$27,000. Il faut espérer que les rajustements de droits obtenus dernièrement nous permettront de maintenir et peut-être d'augmenter encore nos débouchés.

On remarque que le total des ventes de publications françaises s'est élevé à \$200,000, en avance de \$10,000 sur 1934, comme le montrent les statistiques ci-dessous, mais seuls les périodiques ont gagné du terrain sur l'année précédente. Les livres en ont perdu.

	1934	1935
Livres religieux	\$24,247	\$23,752
Livres classiques et scientifiques ...	73,918	66,193
Livres brochés, romans et nouvelles	12,282	10,483
Autres livres et périodiques	78,898	99,927

Fer et acier et produits en fer et acier

Part de la France: \$92,634 en 1934 contre \$95,674 en 1935. Augmentation sur 1934: \$3,040.

Ici les statistiques présentent une baisse générale des importations d'origine française; dans la coutellerie nous n'avons réalisé qu'un chiffre insignifiant; dans la machinerie pour la papeterie nous avons supporté une baisse de 50%; pour l'industrie textile nous sommes restés sur place, à \$11,100. Nos concurrents américains et allemands ont enlevé la majorité des commandes.

Métaux non ferreux (matières premières et produits ouvrés)

Part de la France: \$65,988 en 1935 contre \$64,719 en 1934. Augmentation sur 1934: \$1,269.

Peu de changements en ce qui nous concerne, seules les importations de cloches ont avancé légèrement, mais le Royaume-Uni et les Etats-Unis se sont assurés encore une meilleure part du marché.

Métalloïdes et produits ouvrés

Part de la France: \$130,092 en 1935 contre \$147,257 en 1934. Diminution sur 1934: \$17,165.

Les importations de vaisselles en porcelaine et en faïence de France ont progressé de \$18,629 à \$22,201, mais elles restent bien insignifiantes par rapport à ce qu'elles ont été il y a quelques années et en comparaison avec celles du Japon (\$406,300) et du Royaume-Uni (\$244,300).

Nous avons reculé à nouveau pour la verrerie à \$42,500 contre \$61,700; Royaume-Uni, Etats-Unis, Allemagne, Tchécoslovaquie et Belgique ont continué à nous devancer.

Produits chimiques (Matières premières et produits fabriqués)

Part de la France: \$665,113 en 1935 contre \$673,850 en 1934. Diminution sur 1934: \$8,737.

Le Canada nous achète très peu de produits chimiques proprement dits: les articles de celluloïd français ne trouvent plus de débouchés sur le marché, nos prix ne permettant pas de concurrencer ceux des fabricants américains.

Dans l'ensemble les produits pharmaceutiques français ont perdu du terrain à \$244,300 (soit \$11,800 de moins qu'en 1934). Les importations totales de codéine (et ses sels) ont été en augmentation mais notre part a diminué; les préparations alcooliques utilisées comme désinfectants ont également reculé, de même que les spécialités non-alcooliques qui ont représenté \$133,339 soit une nouvelle baisse de \$16,000. (Les Etats-Unis ont gagné presque \$100,000 à \$657,363 et l'Angleterre a progressé de son côté à \$478,490). Les spécialités contenant de l'alcool ont été en meilleure posture à \$85,315, les vins médicamenteux se sont maintenus au-dessus de \$7,000; quant aux spiritueux anodins et aux élixirs, ils ont approché \$11,000.

Le Dominion a encore augmenté ses achats de teinture d'aniline (\$3,517,000) au lieu de \$3,110,000 mais notre part est restée peu importante à \$50,500 comparativement à celles de l'Allemagne, des Etats-Unis, de la Suisse et du Royaume-Uni.

Les importations de potasse ont été en légère baisse, la France a fourni \$135,800 de ce produit (\$6,000 de plus qu'en 1934) mais les Etats-Unis se sont assurés des débouchés plus importants (\$211,700 contre \$154,500). Les ventes d'ocres ont été meilleures. Elles sont passées pour notre part de \$7,600 à \$13,700.

On note un nouveau recul pour nos articles de parfumerie: \$71,000 contre \$95,000; la parfumerie non alcoolique a été particulièrement affectée, avec une baisse de \$17,000. Les Etats-Unis sont restés les premiers fournisseurs, le Royaume-Uni arrive à la deuxième place. Nous n'avons vendu que pour une valeur de \$57,000 de savons. Les Etats-Unis ont continué à accaparer le marché.

Marchandises diverses

Part de la France: \$864,920 en 1935 contre \$780,445 en 1934. Augmentation sur 1934: 84,475.

La valeur totale des importations de films a glissé à \$439,152, les Etats-Unis ont enregistré une baisse d'environ \$40,000, l'Angleterre a également fléchi de \$10,000 et nous sommes restés au deuxième rang avec \$98,313 contre \$77,241 en 1934.

Nos exportations sont restées insignifiantes dans les jouets, les boutons et les peignes; elles se sont maintenues à des montants relativement bas pour la bijouterie et la maroquinerie (grosse concurrence du Royaume-Uni et des Etats-Unis) et elles ont avancé légèrement pour les instruments de musique.

En ce qui concerne les articles de fumeurs, nous sommes restés les premiers fournisseurs avec \$137,500 de mar-

chandises, mais nous sommes menacés par le Royaume-Uni, l'Italie et les Etats-Unis.

Nos ventes d'eaux minérales se sont maintenues à \$61,000.

Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont augmenté leurs exportations d'instruments de chirurgie tandis que les nôtres déjà réduites, ont baissé encore de moitié.

Nous sommes restés bien en arrière des Etats-Unis, de l'Allemagne et du Royaume-Uni pour les appareils scientifiques.

La France a vendu \$7,000 de plus d'instruments d'optique, mais le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Etats-Unis ont été encore plus favorisés que nous.

La mode a amené une reprise des importations de fleurs et de plumes dont nous avons profité à côté de l'Allemagne (\$4,000 à \$10,900). Dans les articles de religion, il y a un peu de changement: notre part a été de \$77,600 contre \$76,100.

Nous avons vendu environ \$10,000 de pierres pour la bijouterie, soit \$9,000 de plus qu'en 1934.

M. C.

Pêcheries de l'Ile du Prince-Edouard et du Québec en 1935

Ile du Prince Edouard. — La quantité totale de poisson de toutes espèces, y compris les mollusques, pris par les pêcheurs de l'île du Prince-Edouard en 1935 représente 208,918 cwt d'une valeur marchande de \$899,685 contre 233,262 cwt valant \$963,926 en 1934. La pêche au homard est la plus importante et représente une valeur de \$605,107, ou 67 p.c. de la valeur totale de toutes les pêcheries. On a pris 63,876 cwt de homard, ce qui est une diminution de 12,706 cwt sur 1934. La pêche à la morue et aux huîtres est ensuite la plus importante. En 1935, on a pris 45,451 cwt de morue contre 46,423 en 1934, et 10,014 barils d'huîtres contre 10,160.

Le capital engagé dans les opérations premières représente \$901,334 contre \$896,612 en 1934; le nombre des employés a été de 3,365 contre 2,973. Le capital engagé dans les conserveries et les salaisons représente une somme de \$189,375 pour 1935; de cette somme, les conserveries de homard absorbent \$178,475. Ces établissements emploient 1,386 personnes dont la majorité travaillent durant les mois de mai, juin et juillet.

Québec. — Les pêcheries de la province de Québec ont, en 1935, donné un rendement de 896,219 cwt évalués à \$1,947,259. Ce total se divise en deux: \$1,328,394 pour les pêcheries maritimes et \$618,865 pour les pêcheries intérieures. Les pêcheries maritimes accusent une réduction de \$388,754 sur 1934, mais les pêcheries intérieures enregistrent un gain de \$29,496.

La valeur de la morue prise en 1935 est de \$546,019, ce qui est à peu près le tiers du total pour toutes les espèces. Les autres variétés dont la valeur a dépassé \$100,000 sont le hareng, le homard et l'anguille, cette dernière étant surtout prise dans les eaux intérieures de la province.

La valeur des barques, bateaux et engins de pêche est fixée à \$2,508,503 contre \$2,465,915 en 1934. La valeur totale des pêcheries maritimes en 1935 a été de \$2,245,678. Le nombre des pêcheurs durant l'année a atteint 14,093. Le capital engagé dans les conserveries et les salaisons est de \$447,540 et le nombre des employés, de 1,145.

Etat comparatif des principaux échanges Franco-Canadiens

	Exercice 1933-34	Exercice 1934-35		Exercice 1933-34	Exercice 1934-35
Dattes séchées, non dénoyautées — de France	Livres 10,154	2,104	Macaroni et Vermicelle — de France	Livres 10,993	27,500
	\$ 701	441		\$ 1,065	2,574
Importation totale ..	Livres 9,915,102	10,693,713	Importation totale ..	Livres 272,584	393,767
	\$ 267,307	274,360		\$ 21,217	32,697
Dattes séchées — de France	Livres 8,422	5,369	Huile d'olive de France	Gallons 58,117	48,523
	\$ 1,460	1,078		\$ 92,031	72,921
Importation totale ..	Livres 3,775,578	5,125,497	Importation totale ..	Gallons 331,793	339,416
	\$ 142,252	175,046		\$ 381,435	438,265
Gelées, confitures — de France	Livres 1,367	1,005	Fruits et écorces, cristallisés, glacés, confits ou desséchés; cerises et autres fruits de crème de menthe, marasquin ou autre saveur — de France	Livres 90,249	34,704
	\$ 626	648		\$ 17,918	8,281
Importation totale ..	Livres 375,127	398,635	Importation totale ..	Livres 427,803	430,547
	\$ 42,806	46,392		\$ 59,083	65,819
Fruits, en boîtes ou en bocaux hermétiques. N.a.e. de France ..	Livres 1,103	42	Confiseries — de France	Livres 10,253	8,559
	\$ 191	6		\$ 3,253	3,407
Importation totale ..	Livres 545,222	637,614	Importation totale ..	Livres 3,132,404	3,673,842
	\$ 43,133	51,388		\$ 378,035	428,402
Fruits et noix, marinés ou conservés dans le sel, en saumure, dans l'huile ou autrement, n.a.e. — de France ..	Gallons 20	4	Vanille en gousses — de France	Livres 7,434	4,504
	\$ 104	28		\$ 4,369	11,504
Importation totale ..	Gallons 13,484	20,751	Importation totale ..	Livres 44,942	49,346
	\$ 13,352	16,566		\$ 40,767	104,948
Pulpe de fruits, avec ou sans sucre, n.a.e. — de France	Livres 10,445	24,458	Chicorée séchée au four torréfiée ou moulue — de France	Livres 5,621	2,765
	\$ 871	1,894		\$ 410	192
Importation totale ..	Livres 1,775,053	2,748,478	Importation totale ..	Livres 156,926	147,629
	\$ 109,834	160,545		\$ 19,423	17,414
Jus de citron, jus de sirops de fruits, n.a.e. — de France	Gallons 1,585	1,612	Graines aromatiques à l'état naturel, non comestibles et dont ni l'état ni la valeur ne sont changés par la mouture, le raffinage ou quelque autre procédé de fabrication — de France	Livres 24,874	45,316
	\$ 3,494	3,075		\$ 1,054	2,055
Importation totale ..	Gallons 61,718	156,792	Importation totale ..	Livres 240,180	300,347
	\$ 62,294	135,420		\$ 15,723	20,863
Noix de Grenoble, non écalées — de France	Livres 25,176	84,642	Epices — de France ..	Livres 34,706	49,820
	\$ 2,915	7,833		\$ 5,651	13,559
Importation totale ..	Livres 1,289,545	1,274,576	Importation totale ..	Livres 5,243,448	5,314,705
	\$ 135,286	115,514		\$ 705,091	862,506
Amandes écalées — de France	Livres 4,720	5,511	Eaux-de-vie — de France	Gallons 55,364	55,774
	\$ 1,031	1,527		\$ 459,690	558,018
Importation totale ..	Livres 1,622,188	1,634,644	Importation totale ..	Gallons 66,808	74,447
	\$ 382,545	348,060		\$ 541,854	662,731
Noix de Grenoble écalées — de France	Livres 1,663,718	1,317,350	Cordiaux et liqueurs — de France	Gallons 8,255	6,939
	\$ 349,788	293,368		\$ 60,470	63,902
Importation totale ..	Livres 4,750,516	4,849,706	Importation totale ..	Gallons 11,622	11,158
	\$ 723,380	742,939		\$ 95,969	97,630
Champignons en boîtes, de France	Livres 223,749	248,858	Rhum — de France ..	Gallons 809	1,749
	\$ 32,429	40,433		\$ 7,326	15,232
Importation totale ..	Livres 228,693	255,080	Importation totale ..	Gallons 103,884	116,225
	\$ 35,016	43,847		\$ 1,595,560	1,740,230
Conserves de légumes en boîtes — de France	Livres 235,840	276,440	Vins non mousseux — de France	\$ 257,515	286,384
	\$ 34,035	44,034	Importation totale ..	\$ 846,842	970,391
Importation totale ..	Livres 1,986,882	2,327,218	Champagne et vins Mousseux, de France	\$ 114,067	116,902
	\$ 179,840	217,421	Importation totale ..	\$ 116,952	120,223
Marinades et sauces, de France	Gallons 606	565	Vins de toutes sortes ne titrant pas plus de 40% d'alcool de preuve — de France	Gallons 107,222	106,402
	\$ 907	1,008		\$ 197,820	225,501
Importation totale ..	Gallons 291,765	300,199	Importation totale ..	Gallons 430,696	435,451
	\$ 261,286	270,213		\$ 703,732	796,770
Haricots, n.a.e. — de France	Livres 15,214	12,379			
	\$ 1,952	2,269			
Importation totale ..	Livres 1,942,915	1,801,475			
	\$ 88,001	87,375			

		Exercice 1933-34	Exercice 1934-35		Exercice 1933-34	Exercice 1934-35
Vermouth, ne titrant pas plus de 40% d'alcool de preuve—de France	Gallons	20,915	17,411	Autres produits des pêcheries, n.a.é. — de France	\$	1,529
	\$	59,416	60,883	Importation totale ..	\$	57,337
Importation totale ..	Gallons	42,908	38,227	Pelleteries non préparées, lapin — de France	\$	87,423
	\$	102,666	108,625	Importation totale ..	\$	268,712
Huile de ricin — de France	Gallons	225	189	Pelleteries préparées—de France	\$	143,623
	\$	197	143	Importation totale ..	\$	715,638
Importation totale ..	Gallons	241,336	247,328	Poils pour chapeliers, séparés de la peau—de France	\$	1,671
	\$	166,887	156,147	Importation totale ..	\$	381,467
Huiles essentielles—de France	Livres	31,313	45,179	Manchons, étoles pèlerines et manteaux de fourrure et autres articles de fourrure n.a.é. — de France ..	\$	19,009
	\$	92,162	84,429	Importation totale ..	\$	68,559
Importation totale ..	Livres	538,296	577,656	Cheveux, crin et soies, n.a.é. — de France ..	\$	5,828
	\$	592,485	666,780	Importation totale ..	\$	225,807
Huile d'olive pour la fabrication de savon ou du tabac, ou pour la mise en boîte du poisson — de France	Gallons	12,433	4,275	Peaux de veaux, vaches, brutes, salées à sec ou saumurées — de France	\$	31,404
	\$	9,822	4,446	Importation totale ..	\$	638,279
Importation totale ..	Gallons	121,605	323,408	Peaux de vache, brutes, salées à sec ou saumurées — de France	\$	11,736
	\$	73,420	199,665	Importation totale ..	\$	1,877,728
Huile végétale, non dénommée, non alimentaire—de France	Gallons	6,212	6,148	Cuir, corroyé, ciré ou lustré, ou dont la préparation dépasse le tannage — de France	\$	16,824
	\$	6,857	6,888	Importation totale ..	\$	1,513,647
Importation totale ..	Gallons	222,689	290,651	Peaux de chamois—de France	\$	2,863
	\$	190,701	185,239	Importation totale ..	\$	68,518
Plantes et arbres — de France	\$	28,843	33,843	Chaussures et pantoufles, à tige en cuir, n.a.é., pour femmes — de France	\$	2,272
Importation totale ..	\$	633,141	748,345	Importation totale ..	\$	340,427
Graines d'alpistes (des Canaries), de moutarde, de céleri et de tournesol, pour le mélange, en paquets de plus de 1 livre — de France	Livres	65,566	106,163	Tous autres articles en cuir ou en peau brute, n.a.é. — de France	\$	2,124
	\$	14,702	22,200	Importation totale ..	\$	264,891
Importation totale ..	Livres	2,224,413	2,577,729	Viandes, volailles et gibier en conserve — de France	Livres	3,826
	\$	80,914	103,612		\$	3,679
Graines de betteraves, comestibles et fourragères — de France	Livres	9,175	8,971	Importation totale ..	Livres	6,127,263
	\$	1,445	1,651	Fromages—de France	Livres	145,503
Importation totale ..	Livres	383,531	388,266		\$	53,197
	\$	47,933	59,152	Importation totale ..	Livres	957,478
Graines de champs, n.a.é. en paquets pesant plus d'une livre — de France	Livres	9,240	5,679		\$	271,879
	\$	764	1,100	Cire d'abeilles — de France	Livres	42,795
Importation totale ..	Livres	1,634,173	1,621,356		\$	10,216
	\$	77,510	76,733	Importation totale ..	Livres	154,931
Bandages de bicyclettes, pneumatiques et chambres à air — de France	\$	1,563	989		\$	34,713
Importation totale ..	\$	13,758	16,655	Gélatine comestible, — de France	Livres	14,112
Articles manufacturés en caoutchouc et Gutta-percha — de France	\$	1,308	2,569		\$	3,481
Importation totale ..	\$	636,110	721,356	Importation totale ..	Livres	1,736,878
Toutes autres substances végétales, non alimentaires, n.a.é.—de France	\$	15,059	15,780		\$	448,787
Importation totale ..	\$	611,243	599,784	Colle forte en poudre ou en feuilles — de France	Livres	220
Plumes pour modes et articles en plumes—de France	\$	9,688	3,526		\$	106
Importation totale ..	\$	26,296	14,409	Importation totale ..	Livres	1,260,917
Animaux vivants — de France	\$	1,479	5,487		\$	95,255
Importation totale ..	\$	1,030,439	931,937	Colle liquide — de France	Livres	62
Sardines, anchois, sprats, pilchards et hareng, en boîte — de France	\$	6,701	10,083		\$	34
Importation totale ..	\$	260,358	30,589	Importation totale ..	Livres	163,919
Poisson conservé dans l'huile — de France..	\$	2,193	1,777		\$	31,304
Importation totale ..	\$	95,308	141,053			

	Exercice 1933-34	Exercice 1934-35		Exercice 1933-34	Exercice 1934-35
Boudinages, filés et chaînes de tissages, en coton, comprenant les fils généralement employés pour la couture, les piqures, les colis et autres fins— de France Livres	2,719	1,367	Tapis, nattes, carpettes et paillassons de chanvre et de jute— de France \$	13,377	13,763
Importation totale .. Livres	3,431	3,169	Importation totale .. \$	57,260	83,324
	\$ 161,029	\$ 215,139	Mouchoirs composés de fibres végétales, n.a.é. — de France .. . Livres	1,035	521
Fil de coton au crochet ou à tricoter — de France Livres	10,809	9,696	Importation totale .. Livres	8,198	5,286
Importation totale .. Livres	37,861	39,073		\$ 177,504	\$ 176,044
	\$ 24,622	\$ 18,747	Articles faits de tissu et tous textiles, entièrement ou partiellement ouverts, composés en tout ou en partie de fibres végétales, mais ne contenant pas de laine — de France \$	8,084	10,000
Tissu entièrement de coton, ni blanchi, ni mercerisé, ni colorié, n.a.é. — de France .. Livres	736	311	Importation totale .. \$	442,282	447,710
Importation totale .. Livres	5,773,148	5,297,703	Tissus entièrement ou principalement en poids de la soie dans le cocon, non dégom-mée ou blanchie, pas moins de 20 pouces de largeur, ne pesant pas plus de 7 livres par 100 verges, importée pour être dégom-mée, teints ou ouverts au Canada. — de France Verges	4,356	4,772
	\$ 1,673,368	\$ 1,565,676	Importation totale .. Verges	1,389	1,161
Tissus de coton teints — de France Livres	16,294	10,868		\$ 41,565	\$ 76,783
Importation totale .. Livres	17,918	12,835	Importation totale .. \$	9,060	15,094
	\$ 4,762,764	\$ 5,114,975	Tissus, entièrement ou partiellement de soie, ne contenant pas de laine, autres que les tissus dont le plus grand poids est de soie artificielle, n.a.é. — de France Verges	94,832	124,580
Tissus entièrement de coton, à poil coupé, n.a.é. (velours de coton) — de France .. Livres	3,035	1,910	Importation totale .. Verges	77,997	93,110
Importation totale .. Livres	3,062	2,115		\$ 504,619	\$ 466,548
	\$ 576,057	\$ 528,928	Tissus pure soie, 26 pouces de largeur ou moins, n.a.é. — de France Verges	348,956	351,724
Broderies de coton — de France \$	12,871	25,255	Importation totale .. Verges	10,030	9,787
Importation totale .. \$	77,536	83,498		\$ 359,990	\$ 270,229
Dentelle de tulle, bobin, filet n.a.é. — tout coton de France .. . Livres	69,132	46,670	Importation totale .. \$	36,399	29,121
Importation totale .. Livres	210,741	131,625	Tissus à poil coupé appelés velours et peluches — de France .. Verges	629,651	421,048
	\$ 405,486	\$ 441,814	Importation totale .. Verges	584,894	318,257
	\$ 611,114	\$ 614,635		\$ 698,585	\$ 792,507
Bas et chaussettes en coton — de France .. \$	942	1,131	Importation totale .. \$	664,161	646,731
Importation totale .. \$	8,539	7,598	Tissus n'excédant pas 12 pouces de largeur, appelés rubans, avec ou sans rayures, pure soie ou en partie mais ne contenant pas de laine — de France \$	17,741	20,204
Gants en coton — de France \$	8,816	6,588	Importation totale .. \$	61,686	66,837
Importation totale .. \$	574,815	448,104	Tissus entièrement composés de soie importés par les manufacturiers de bonneterie pour la fabrication dans leur propre fabrique — de France \$	22,072	14,334
Vêtements de coton, n.a.é. — de France .. \$	14,684	16,976	Importation totale .. \$	762,640	790,197
Importation totale .. \$	314,811	375,547	Bas et chaussettes de soie artificielle — de France \$	1,834	2,169
Mouchoirs en coton — de France \$	4,059	2,278	Importation totale .. \$	12,938	10,515
Importation totale .. \$	477,262	513,180	Autres vêtements en soie — de France .. \$	94,781	89,125
Articles faits de tissus et tous textiles, entièrement ou partiellement ouverts, composés entièrement de coton, n.a.é. — de France Livres	3,391	2,200	Importation totale .. \$	757,998	791,455
Importation totale .. Livres	5,751	3,173			
	\$ 457,833	\$ 469,137			
	\$ 364,717	\$ 387,504			
Etoffe tissée ou tréssée, entièrement ou partiellement de fibre végétale et tous autres tissus rayés, ne contenant ni soie, ni soie artificielle, ni laine — de France Verges	1,376	18,160			
Importation totale .. Verges	1,174	17,814			
	\$ 343,728	\$ 348,239			
	\$ 52,307	\$ 69,209			
Vêtements composés en entier ou en partie de fibres végétales mais ne contenant pas de laine n.a.é.— de France Livres	1,446	1,591			
Importation totale .. Livres	10,200	12,130			
	\$ 21,381	\$ 17,312			
	\$ 46,925	\$ 49,840			

	Exercice 1933-34	Exercice 1934-35		Exercice 1933-34	Exercice 1934-35
Mouchoirs de soie ou soie artificielle — de France	\$ 3,884	3,024	Cachemire en laine ou partie en laine — de France	\$ 2,613	1,444
Importation totale ..	\$ 25,131	31,825	Importation totale ..	\$ 69,485	70,130
Soie et tous articles manufacturés en soie n.d. ou dont la soie est le principal composant — de France	\$ 4,986	3,349	Vêtements tout faits en laine ou partie — de France	\$ 4,153	5,843
Importation totale ..	\$ 42,521	27,987	Importation totale ..	\$ 424,918	579,273
Peignés de worsted — de France	Livres 920	4,994	Boudinages, filés et chaînes de tissage, entièrement de soie artificielle ou fibres similaires, résultant de procédés chimiques, à l'état de fil simple, non colorié — de France	\$ 157,980	4,820
Importation totale ..	Livres 575	3,105	Importation totale ..	\$ 1,158,528	542,794
	\$ 10,719,961	8,459,877	Boudinages, filés et chaînes de tissage, entièrement ou en partie de soie artificielle ou de fibres similaires, obtenus par des procédés chimiques, n.a.é. y compris fils, cordes ou cordonnets, à coudre, à broder ou autres fins, ne contenant pas de soie — de France ..	Livres 10,320	558
	\$ 4,849,598	3,845,209	Importation totale ..	\$ 8,685	902
Filés et chaînes de tissage composés entièrement ou en partie de laine, ou poil, importés par les manufacturiers, exclusivement pour être utilisés dans leur propre fabrique, n.a.é. — de France	Livres 9,086	5,956		Livres 170,188	91,422
Importation totale ..	Livres 8,420	10,119		\$ 165,254	96,463
	\$ 3,937,800	2,391,554	Tissus en partie de soie artificielle obtenus par des procédés chimiques — de France	\$ 48,410	60,232
	\$ 2,873,776	1,885,751	Importation totale ..	\$ 1,371,340	1,159,429
Filés composés entièrement ou en partie de laine, ou poil mais ne contenant pas de soie ou soie artificielle — de France ..	Livres 6,126	5,700	Tissus n'excédant pas 12 pouces de largeur, appelés rubans avec ou sans poil coupé, entièrement ou en partie de soie artificielle ou de fibres similaires, obtenus par des procédés chimiques, ne contenant ni soie, ni laine — de France	\$ 29,974	27,272
Importation totale ..	\$ 25,206	25,575	Importation totale ..	\$ 118,265	126,236
	Livres 157,283	157,914	Vêtements principalement de soie artificielle, n.a.é. — de France	\$ 18,188	19,459
	\$ 250,228	238,488	Importation totale ..	\$ 105,278	124,654
Tissus entièrement composés ou en plus grande partie, de laine, de poil de chameau, d'alpaca, de chèvre ou d'autres animaux similaires, importés pour être teints ou achevés au Canada — de France ..	Livres 39,393	16,804	Articles faits de tissus et tous produits textiles, n.a.é. entièrement ou partiellement ouverts, dont la substance de principale valeur est la soie artificielle ou fibres similaires obtenues par des procédés chimiques — de France	\$ 3,123	2,334
Importation totale ..	\$ 32,512	16,891	Importation totale ..	\$ 49,397	51,787
	Livres 748,397	923,504	Articles en paille, n.a.é. — de France	\$ 627	776
	\$ 701,330	881,777	Importation totale ..	\$ 6,056	1,348
Flanelle n'excédant pas 5 onces à la verge carrée — de France ..	Livres 1,981	486	Chiffons et déchets quelconques, impropres à l'usage sans être transformés à l'exception des vêtements usagés, des restes de tissus inutilisés, n.a.é. — de France	Cwt 7,214	9,915
Importation totale ..	\$ 2,997	758	Importation totale ..	\$ 4,948	9,597
	Livres 339,165	426,869		Cwt 193,339	212,518
	\$ 253,032	311,637		\$ 918,841	992,264
Lainages pour manteaux — de France ..	Livres 2,057	7,609			
Importation totale ..	\$ 6,911	21,987			
	Livres 99,804	180,243			
	\$ 97,038	183,757			
Tissus en tweed — de France	Livres 4,104	2,710			
Importation totale ..	\$ 7,121	6,042			
	Livres 984,215	1,311,757			
	\$ 921,627	1,214,775			
Serge et tissus de laine peignée — de France ..	Livres 29,509	22,347			
Importation totale ..	\$ 49,237	46,028			
	Livres 2,118,048	2,356,906			
	\$ 2,644,730	3,060,219			
Tissus composés entièrement ou en partie de filés de laine ou de poil, n.a.é. — de France	Livres 62,941	46,369			
Importation totale ..	\$ 124,276	106,454			
	Livres 1,998,905	1,521,445			
	\$ 2,039,326	1,625,667			
Bas et chaussettes, entièrement ou en partie de laine — de France	\$ 2,701	2,127			
Importation totale ..	\$ 349,705	348,323			
Vêtements en laine pour femmes et enfants — de France ..	\$ 19,942	18,552			
Importation totale ..	\$ 191,233	195,230			

Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

PRESIDENT D'HONNEUR

S. E. RAYMOND BRUGERE
Ministre Plénipotentiaire de France à Ottawa

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

M. RENE TURCK
Consul Général de France
à Montréal

M. HENRI DE CLERVAL
Attaché Commercial près la Légation
de France

MEMBRES D'HONNEUR

M. Gabriel Hanotaux, Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, Paris.

M. Max Hymans, Président de la Commission des Douanes et des Conventions Commerciales de la Chambre des Députés, Paris.

M. Edouard Herriot, Député, Ancien Président du Conseil des Ministres, Chambre des Députés, Paris.

M. André O. Honnorat, Sénateur, Ancien Ministre de l'Instruction Publique, Paris.

MEMBRES DELEGUES EN FRANCE:—M. C. A. CHOUILLOU, Ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 24, rue de Milan, Paris.
M. M. QUEDRUE, Ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 79 Av. des Champs Elysées, Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Henry Lefèvre

Vice-Prés.: Henri Dollis, Georges Vinant.

Secrétaire: Ch. Montestruc.

Secrétaire-adjoint: P. M. d'Allemagne.

Trésorier: Henri Lecocq.

Conseillers: MM. F. Ducros, A. Gallin, J. M. Lafon, M. Louis, M. Nougier, H. B. de Passillé, A. Tarut.

Conseil d'Arbitrage: MM. L. Baisez, R. Bertrand, P. Charton, P. M. d'Allemagne, E. Desnoux, A. Hadamar, J. P. Kempf, H. de Lanauze, M. Nougier, M. Pasquin, R. de Roumefort, M. de Roussy de Sales.

Avocat-Conseil:
Me Paul Lacoste, C.R., de l'étude légale Lacoste et Lacoste, 221, O., rue St-Jacques, Montréal.

Notaire:
M. J. A. Clavel, notaire, 4, rue Notre-Dame Est, Montréal.

Membres Correspondants:

M. S. N. Jean, Agent Consulaire de France, Regina, Sask.

M. A. S. Lanfranchi, Agent Consulaire de France, Halifax, N.S.

E. Bourbousson, Conseil juridique pour la France, 131, rue du Faubourg St-Honoré, Paris (VIII).

MEMBRES ACTIFS

Louis Baisez, agent, représentant et importateur, 1015, rue St-Alexandre, Montréal.

René Bertrand, Ingénieur Civil, 6890, Notre Dame Est, Montréal.

Lucien Besnard, ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 610, rue St-Jacques, Montréal.

Daniel Bonnard, représentant de la maison Dognin — Racine 430, Birks Bldg., Montréal.

G. Boussion, importateur, 211, rue St-Sacrement, Montréal.

E. M. Chamelet, Chartered Life Underwriters, 823, Dominion Square Bldg., Montréal.

Pierre Charton, Conseiller du Commerce Extérieur, de la maison Herdt et Charton, Inc., 2027 McGill College Avenue, Montréal.

A. Ciriez, 20, rue Centre, Neuilly-sur-Seine, France.

P. M. d'Allemagne, Ingénieur Conseil, 1430 rue Bleury, Montréal.

F. M. Dan, Président de France-Couture, (Canada), Ltée, 1470, rue Peel Montréal.

Emile Desnoux, Conseiller du Commerce Extérieur, de la Maison Vinant Ltée, 533, rue Bonsecours, Montréal.

H. Dollis, Directeur Air Liquide, 1111, Beaver Hall Hill, Montréal.

François Ducros, Directeur Corporation Pharmaceutique Française, 533, rue Bonsecours, Montréal.

Gaston Durand, Directeur de Perrin Glove Co., (Canada), Ltd., 437, rue Mayor, Montréal.

J. I. Eddé, Président, J. Eddé Limitée, 68, rue Laffite, Paris.

M. Ferrand, Union-Incendie, 9, Place Vendôme, Paris.

A. Gallin, Président, Gallin Glove Co. Ltd., Mappin Bldg., 1420 Victoria St., Montréal.

André Hadamar, de la Librairie Beauchemin Ltée, 430, St. Gabriel, Montréal.

R. Hurel, Conseiller du Commerce Extérieur, Président de la Compagnie France Film, 1135 Beaver Hall Hill, Montréal.

J. P. Kempf, Banquier, Crédit Anglo-Français Ltd., 507, Place d'Armes, Montréal.

Jean M. Lafon, 3210, Avenue Maplewood, Montréal.

H. de Lanauze, Importateur, 1027, rue Bleury, Montréal.

Henri Lecocq, Directeur de Coudurier, Fructus, Devigne et E. Meyer, Ltd., 1000 New Birks Bldg., Montréal.

Henry Lefèvre, Gérant Général, Potash Company of Canada Limited, 360, St-Jacques, Montréal.

Marcel Louis, Directeur de la maison Bianchini, Fériet, 600, New Birks Bldg., Montréal.

Emile Mériot, agent com., 751, Victoria Square, Montréal.

Ch. Montestruc, 308, New Birks Bldg., Montréal.

Marcel Nougier, ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur de J. Eddé Limitée, New Birks Bldg., Montréal.

Marcel Pasquin, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

H. B. de Passillé, Importateur, 506, rue Cherrier, Montréal.

Marcel Payen, Directeur Franco-Canadian Dyers, Ltd., St-Jean, Québec.

Georges Pétolas, Directeur-Propriétaire de "L'Hôtellerie," 132, St-Jacques, Montréal.

Victor Rougier, 350, rue LeMoine, Montréal.

R. de Roumefort, Directeur-général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

M. de Roussy de Sales, Directeur-Général de la Cie Cinématographique Canadienne, Ltée et de la Cie France-Film, 1135, Beaver Hall Hill, Montréal.

Julien Schwob, Importateur, 485 McGill St., Montréal.

A. Tarut, Conseiller du Commerce Extérieur, de la Maison O'Brien & Williams, Agents de Change, 132, rue St-Jacques, Montréal.

G. Vennat, Conseiller du Commerce Extérieur, 36, rue Poquelin-Molière, Bordeaux.

Dr Paul Villard, 2055 Avenue Vendôme, Montréal.

G. P. Vinant, de la Maison Vinant Ltd., 533, rue Bonsecours, Montréal.

SECTION DE L'ONTARIO

PRESIDENT

B. Lestocart, 241, Victoria Street, Toronto.

MEMBRES ACTIFS

- C. Baujard, King Edward Hotel, Toronto.
- R. Le Bailly, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur The European Co, 431, Confederation Bldg., Toronto 2.
- R. Cera, a/s Eaton Co, College Street, Toronto.
- A. L. Phené, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur Olivier Canada Ltd, 55, York Street, Toronto 2.
- C. Rochereau de la Sablière, Agent Consulaire de France, 301 Jarvis St., Toronto.

Membres adhérents

- M. Aquarome, 14 Gloucester St., Toronto.
- F. Boueux, 29, Wineva Avenue, Toronto.
- A. Bouillot, King Edward Hotel, Toronto.
- O. Goetz, Agent Général French Line, 53, Richmond Street W. et 375, Bay Street, Toronto.
- T. Hoorens, King Edward Hotel, Toronto.
- L. Jacquier, Tissus Labbey 37, Bernard Avenue, Toronto.
- Georges Kogan a/s Mary Olivia Ltd., 100 Gerard Street East, Toronto.
- F. V. de Kuyper, Président de l'Association des Vétérans Belges et Français, 396, Manning Avenue, Toronto.

- L. M. Lamouroux, 421, Manor Road East, Toronto.
- P. Laracine, 94 Homewood Avenue, Toronto.
- Jean Le Bailly, a/s European Co, 432 Confederation Life Bldg, Toronto.
- G. B. Maurer, 6 Castleview Ave., Toronto.
- E. Pouliot, a/s Bianchini Férier, 57 Bloor Street West, Toronto.
- Raoul Pimont, Royal Connaught, Hamilton.
- François de Reinert, Royal York Hotel, Toronto.
- St. Elme de Champ, Professeur à l'Université de Toronto, 90, St. Georges Street, Toronto.
- O. Warnault, 659 Broadview St., Toronto.

MEMBRES ADHERENTS

AERONAUTIQUE

Compagnie Aérienne Française, 18 rue de Nanterre, Suresnes (Seine).

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

- Henri Ferrière, agent de "County Line" Intercontinental Transport Services, 9, Place Jean-Jaurès, Bordeaux.
- Albert A. Gardiner, Assistant Gérant Général du Trafic des Voyageurs, Canadien National Railways, Montréal.
- Thomas Meadows & Co., 22, rue de l'Echiquier, Paris et 383, rue St-Paul Ouest, Montréal.
- Messageries Universelles, 44, rue d'Hauteville, Paris, 10e.
- R. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.
- Henri Mouren Jeune, 43, Cours du Vieux Port, Marseille.
- Paul Tellier, Représentant MM. J. M. Currie & Cie, agents du Canadian Pacific, 36, rue d'Hauteville, Paris.
- Canadian National Railways (France) S. A., 1, rue Scribe, Paris.

AGENT DE FABRIQUES

E. St. Loup, 504, Boulevard St-Laurent, Montréal.

AGENT DE PUBLICITE

Hector Fontaine, Canadian Advertising Agency Ltd., 1135, Côte Beaver Hall, Montréal.

AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES

- Marcel Gaborit, 83, Avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine.
- J. Herbout, 137, Boulevard de la Reine, Versailles (S. et O.).
- Les Organisations O.C.I. 21, rue Rochechouart, Paris.
- Georges Pannier, St. Pierre & Miquelon.
- J. J. Puritz, représentant de MM. H. Hentz & Co. de New York, 15, Rue du Louvre, Paris.
- C. Vallet, 517, Ave des Pins O., Montréal.

APPAREILS DE RAYONS X ET D'ELECTRICITE MEDICALE

Compagnie Générale de Radiologie, 34, Blvd de Vaugirard, Paris.

ARCHITECTES

- Antoine Monette, diplômé par le Gouvernement français, 60, rue St-Jacques ouest, Montréal.
- Marcel Parizeau, 80, rue Kelvin, Outremont.

ARCHITECTE ET INGENIEUR-CONSTRUCTEUR

Ernest Cormier, diplômé par le Gouvernement français, 2039, rue Mansfield, Montréal.

ARMATEURS

- Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris, Richard Faivre, Représentant Général pour le Canada, 1196, Place Phillips, Montréal.
- H. Genestal & Fils, 44, rue de la Bourse, Le Havre.

ARTICLES DE RELIGION

- Ed. Archambault, 500 Est, rue Ste-Catherine, Montréal.
- Joseph Bancel, St-Julien-Molin-Molette, (Loire).
- C. Belle, 121, rue Bugeaud, Lyon.
- R. Gaudriot, successeur de D. Saudinos-Ritout, 2-4-6, Place Saint-Sulpice, Paris.
- A. Pichard, Médailles, 3, Avenue de Cholet, Saumur, (M. et L.)

ASSURANCES

- Cie Française du Phénix, 33, rue Lafayette, Paris.
- Compagnie d'Assurances Générales, Accidents, Vol, etc., 87, rue Richelieu, Paris.
- Compagnie d'Assurances Générales contre l'Incendie, 87, rue de Richelieu, Paris.
- M. Merlin, Directeur de la Société Française d'Assurances pour Favoriser le Crédit, 58, Rue Taitbout, Paris.
- Gérard Parizeau, 5219, avenue Brillon, Montréal.

AVOCAT

Ernest Tétreau, Avocat, C.R., 246, Chemin Ste-Catherine, Outremont.

BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

- Banque de l'Algérie, 217, Blvd St-Germain, Paris.
- Banque de Madagascar, 88, rue de Courcelles, Paris.
- Banque Nationale Française du Commerce Extérieur, 21, Boulevard Haussmann, Paris.
- L. G. Beaubien & Cie, 5, rue Daunou, Paris.
- Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.
- Crédit Lyonnais, société anonyme, capital entièrement versé, 400 millions, 17, Boul. des Italiens, Paris.
- Léopold Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.
- J. Hamel, gérant, Banque Canadienne Nationale, 759, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.
- René T. Leclerc Inc. Banquier en Placements, (Aristide Cousineau, président) 240, St-Jacques, Montréal.

Hector Mackay, Secrétaire du Directeur Général, Banque Provinciale du Canada, 221 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Société Générale pour le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29 Boulevard Haussmann, Paris.

BIBLIOTHECAIRE

A. Leblond de Brumath, bibliothécaire de la Commission Scolaire Catholique de Montréal, 307, Ontario Est, Montréal.

BONBONS COMPRIMES

Etablissements Robin, 2, rue Paul Janet, Strasbourg.

BONNETERIE

Les Fils de Valton & Cie, Usine St-Joseph, Troyes, France.

BRASSERIES

Norman J. Dawes, Président et Directeur de la National Breweries, Limited, 990, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

BREVETS D'INVENTION ET MARQUES DE COMMERCE

Raymond Robic, 1260, rue University, Montréal.

BRODERIES ET DENTELLES (FABRICANTS DE)

Petrus Denis, Tarare (Rhône).

BRONZES ET ORFEVRES D'EGLISE

- Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.
- P. Noirot, 17, rue du Pont aux Choux, Paris.
- Villard et Fabre, 17 rue Barrême, Lyon.

CABLES TELEGRAPHIQUES

- Cie Française des Câbles Télégraphiques, 53, rue Vivienne, Paris.
- G. H. Hoyle, Gérant, Anglo-American Telegraph Co. Service Câblographique, 140, Notre-Dame ouest, Montréal.
- C. A. Leprohon, agent français autorisé de la Cie de Télégraphie Marconi, 211, St. Sacrement, Montréal.

CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Caen, Calais, Chambéry, Colmar, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Mazamet, Nantes, Nice, Nîmes, Paris, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Troyes.

CHAMBRES SYNDICALES

- Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 44, rue du Colisée, Paris, 8e.
- Chambre Syndicale des Fabricants Français de Jeux & Jouets, 10, rue de Lancry, Paris.

CHEF DE CUISINE

M. E. Thomas, chef à l'Hôtel Mont-Royal, 4932 Coolbrook Ave., Montreal.

CHOCOLAT (FABRICANTS DE)

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

CINEMATOGRAFIE

Cie France-Film, (R. Hurel, Directeur), 1135 Beaver Hall Hill, Montréal.

COLLES ET GELATINES

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

CONSERVES ALIMENTAIRES, SARDINES, ETC.

Cassegrain, Vertou-les-Nantes.

Ch. Gillard, F. Mesuret et Cie, Conserves de Champignons, Bordeaux.

Etablissements F. Delory, Lorient.

Jourde Frères, 56 rue de Marseille, Bordeaux.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes, (Loire-Inf.).

COULEURS ET VERNIS

Lefranc (Sté-A'nyme), 15, rue de la Ville-l'Evêque, Paris, 8e.

COUPELLERIE

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

CRISTALLERIES

Cie des Cristalleries de St-Louis, St-Louis-Les-Bitche, France.

DIAMANTS ET PERLES

L. Gauthier Fils, 52, rue de Turbigo, Paris.

DISTILLATEURS LIQUORISTES

Distillerie de la Bénédicte, Fécamp, (Seine-Inf.).

Distillerie de "La Petite Chartreuse," 53, Boulevard Haussmann, Paris.

Etablissements Marnier-Lapostolle, 91 Boulevard Haussmann, Paris.

Etablissements A. Noirot-Carrière, Dijon (Côte d'Or).

Jourde Frères, 56, rue de Marseille, Bordeaux.

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon (Côte d'Or).

Société Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Aîné & Cie, 226, Boulevard Voltaire, Paris.

DIVERS

L. B. Cordeau, Président de la Commission des Liqueurs de Québec, Place des Patriotes, Montréal.

Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité, 23, rue Vienne, Paris.

Augustin Frigon, Président, la Commission d'Electricité de Québec, 132 O. rue St-Jacques, Montréal.

Office Algérien d'Action Economique et Touristique, 26, Boulevard Carnot, Alger.

Arthur Terroux, 437, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

Président de la Sté pour la Défense du Commerce et de l'Industrie, 29, La Canebière Marseille.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

Bisquit-Dubouché & Compagnie, Jarnac-Cognac, (Charente).

Alex. Brodersen, Directeur-Général d'Exportation, 24, rue Millardet, Cognac.

Camus Frères, "La Grande Marque," Cognac.

Denis, Mounié & Co., Cognac (Charente).

P. Frapin & Cie, Segonzac et Cognac (Charente).

Godet Frères, La Rochelle, (Charente Inférieure).

James Hennessy & Co., Cognac, (Charente).

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux, (Gironde).

Maison Prunier, Cognac (Charente).

J. & F. Martell, Cognac (Charente).

J. Robin & Cie, Cognac.

Georges Sayer et Cie, Cognac (Charente).

Société des Propriétaires Vinicoles de Cognac, J.-G. Monnet et Cie, Cognac.

EAUX MINERALES

Compagnie d'Exploitation des Sources Andreau du Bassin de Vichy, 33, Route de Cusset à Vichy, (Allier).

Compagnie Fermière de l'Etablissement Thermal de Vichy, 24, Boulevard des Capucines, Paris.

Société Générale des Eaux Minérales Vittel, (Vosges), Grande Source et Source Hépar.

Source Perrier, Vergèze (Gard).

EDITEURS

Maison Aubanel Père, imprimeur de Notre Saint-Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-Pierre, Avignon (Vaucluse).

J. E. Depelley & Cie, Limoges (Haute-Vienne).

G. Droguet & R. Ardent, 60, rue Montmailler, Limoges.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

L'Illustration (Baschet & Cie), 13, rue St-Georges, Paris.

Librairie Armand Colin, 103, Boulevard St-Michel, Paris.

Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris.

Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et Loire).

Masson & Cie, 120, Boulevard St-Germain, Paris.

Emmanuel Vitte, 3, Place Bellecour, Lyon.

EDITEURS DE MUSIQUE

Vve L. J. Biton, St-Laurent-sur-Sèvre, (Vendée).

FABRIQUE DE LUNETTES

E. Andruétan, rue Brillat-Savarin, Oyonnax, (Ain).

FEUTRES POUR PAPETERIE

Debouchaud & Cie, Nersac (Charente).

FILATURE

Dollfus-Mieg et Cie, Société Anonyme, fils de coton, de lin et de soie, Mulhouse.

FILATURE DE LAINES PEIGNEES

Anciens Etablissements Cordonnier, 5, rue de Mouvoux, Roubaix.

FONDERIES DE BRONZE D'ART

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durennes, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

FOURRURES

Fourrures Max. A. Leroy, directrice, 19, Ave Matignon, Paris.

A. Primot et Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

GANTERIE

Etablissements Reynier, 2, rue Maréchal Dode, Grenoble.

Gants Deslys, Saint-Junien (Haute-Vienne).

Gant Perrin (Société Anonyme du) Grenoble, (Isère).

Tréfousse & Cie, Chaumont, (Haute-Marne).

GAZES A BLUTER POUR MINOTERIES

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 37, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

GELATINE (FABRICANTS DE)

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue Saint Ferréol, Marseille.

GLACES

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chauny et Cirey, 1, bis, Place des Saussaies, Paris.

GRAINES DE SEMENCES

Etablissements Houedry et Barbé Société Anonyme, siège social, Dol de Bretagne, (Ille-et-Vilaine).

Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, Quai de la Mégisserie, Paris.

HAUTS-FOURNEAUX

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

Société des Hauts-Fourneaux & Fonderies de Pont à Mousson, 91, rue de Toul, Nancy (Mthe & Mlle).

HOTELS

Hôtel Lotti, A. Lotti, Gérant, 7 et 9 Avenue de Castiglione, Paris.

Hôtel Lutetia, H. Dehouve, Administrateur-Délégué, 43, Boulevard Raspail, Paris.

Hôtel de France et de Choiseul, M. Demellette, Propriétaire, 239-241, rue St-Honoré, (Place Vendôme), Paris.

Hôtel Ritz, Victor M. Rey, Directeur Général, 15, Place Vendôme, Paris.

HUILES D'OLIVES

Savonneries et Huileries du "Naturel," 76, rue Sainte, Marseille.

HUILES VEGETALES IMPORTATEUR-EXPORTATEUR

Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7 rue de Téhéran, Paris.

IMPORTATEURS D'ARTICLES DE FUMEURS ET D'OBJETS DE PIETE

J. A. Trudeau, Président, Genin, Trudeau & Cie, Ltée, 38, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS

E. Chamberland, de la maison Henri Jonas & Cie, 137, rue St-Paul Ouest, Montréal.

J. Alfred Ouimet, 34, rue St-Paul Est, Montréal.

INDUSTRIEL

André Sault, 57, rue d'Hauteville, Paris.

INGENIEURS

Fernand Bourdil, 29, rue Octave Feuillet, Paris.

Georges Brassart, 4501 Ave Royale, Montréal.

JOURNALISTES

Roger Fontaine, "La Presse," rue St-Jacques, Montréal.

Jean Nolin, 447 Sherbrooke est, Montréal.

LAINES ET LAINAGES

Lepoutre Frères, 33, rue des Lignes, Roubaix (Nord).

Les Fils d'Adrien Fournier Soc. An. tissage mécanique de laine peignée à Oullins & St-Génis Laval — Rhône.

Serges et draperies — Siège social, 49, rue du Buisset à Oullins (Rhône).

Seydoux & Cie, 23, rue de Paradis, Paris.

LAINES, PEAUX ET CUIROTS

A. Combe et Fils, 156, Faubourg St-Denis, Paris.

LIBRAIRES

Département Etranger Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris, Service de Monsieur Margerie.

Aristide Pony, 554, rue Ste-Catherine est, Montréal.

MACHINES AGRICOLES ET VITICOLES

Etablissements Vermorel, Villefranche (Rhône).

MAGASIN DE NOUVEAUTES

"Au Printemps" 64 Boulevard Haussmann, Paris.

MANUFACTURE DE DENTS ARTIFICIELLES

Etablissements Laly, 21 bis, rue de Paradis, Paris.

MAISON D'ALIMENTATION

Zéph. Hébert, président de la maison Laporte, Hudon, Hébert, Ltée, 604, rue St-Paul Ouest, Montréal.

MAISON D'EDUCATION

Madame Boissier, Officier de l'Instruction Publique, 14, Avenue Gourgaud, Place Péreire, Paris.

MARBRES, PIERRES ET GRANITS

Société Anonyme des Marbres, Pierres et Granits, 34, rue Drouot, Paris.

MATIERES COLORANTES

Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

MEDECINS

Dr. Boulva, Villa Thérèse, Vence, France.

Dr Félix Lavagna, Directeur de l'Institut Ophthalmique, 6, Boulevard Prince-Pierre, Monaco.

MEGISSERIES et CHAMOISERIES

A. Mercier, Chalet La Galucière, Gorges (Loire-Inf.).

MINOTERIES (outillage pour)

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 37, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

MINOTERIES & SEMOULERIES

A. Becker, Moulins de la Ganzau, Strasbourg — Neuhof.

Grands Moulins de Paris, 3 Blvd de la Liberté, Marseille, France.

NEGOCIANT EN VINS EXPORTATEUR

J. Thorin, Pontanevaux, (Saône & Loire), France.

OCRES

E. Léopold Anselme, 6, Avenue Victor-Hugo, Apt. (Vaucluse).

ORFEVRES

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Mémery & Hours, orfèvrerie d'églises, 25, Chemin de Choulans, Lyon.

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

Villard et Fabre, orfèvrerie d'église, 17, rue Barrème, Lyon.

OUTILS

Peugeot & Cie, Pont-de-Roide (Doubs).

PAPIERS (FABRICANTS DE)

Dalle Frères & Lecomte, Bousbecque, (Nord).

PAPIERS A CIGARETTES (FABRICANTS DE)

L. Lacroix Fils, Angoulême, (Charente).

Société Job, 72, Boulevard de Strasbourg, Toulouse.

Société Anonyme des Anciens Etablissements Braunstein frères, 70, Blvd Exelmans, Paris.

PAPIERS A FILTRER

L. Durieux, 18, rue Pavée, Paris.

PAPIERS PEINTS

Société Anonyme Isidore Leroy, Ponthierry (Seine & Marne), France.

PARFUMEURS

Parfums Guerlain, 67 Avenue des Champs Elysées, Paris.

Houbigant, (Parfumerie), 19, rue du Faubourg St-Honoré, Paris (8ème).

Maison François Vibert Pétrole Hahn pour les cheveux, 89, Avenue Berthelot, Lyon.

Syndicat de la Parfumerie Française, 19, rue Cambon, Paris.

PATES ALIMENTAIRES

Bertrand & Cie, Grigny (Rhône).

Etablissements Rivoire & Carret, 33, Boulevard de la Liberté, Marseille.

Etablissements Ferrand & Renaud, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille, France.

PEIGNES ET MATIERES PLASTIQUES

Etablissements A. Feuillant Fils, Ezy (Eure) France.

PELLETERIES EN GROS

A. Primot & Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

PHOTOGRAPHE

Valéry Garcia, 648, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

POMPES

Jonet & Cie, Raismes-les-Valenciennes (Nord).

POTASSES

Société Commerciale des Potasses d'Alsace Mulhouse.

PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)

Compagnie de Produits Chimiques et Electrométallurgiques Alais, Froges et Camargue, 23, rue Balzac, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue St-Ferréol, Marseille.

Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de Miromesnil, Paris.

Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc au capital de Frs. 75.000.000 — Siège social: 21, rue Jean Gougeon, Paris. (8ème).

PRODUITS FORESTIERS

Robert Bury & Co. (Canada), Ltd., King & Sudbury Streets, Toronto 3.

Paradis & Sons, Ltd., Sun Life Bldg., Montréal.

PROFESSEURS

Lucien Favreau, Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 535, Avenue Viger, Montréal.

J. M. Gauvreau, Directeur de l'Ecole du Meuble, 200, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

Henri Laureys, Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 535, Avenue Viger, Montréal.

Gérard Parizeau, 5219, Avenue Brillon, Montréal.

Paul Riou, Docteur ès Sciences Physiques, 535, Avenue Viger, Montréal.

François Vézina, 535, Avenue Viger, Montréal.

PRODUITS MINERAUX

Chassaing Le Coq & Cie, 1, Quai Aulagnier, Asnières (Seine).

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Arthur Décaré, Vice-Prés. Maison Rougier Frères, 350 rue Le Moyne, Montréal.

Etablissements Antoine Girard—R. Soudan & Cie, 48, rue d'Alésia, Paris.

Laboratoires Clin-Comar & Cie, 20 rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Laboratoire Nativelle, 27, Rue de la Procession, Paris.

Henri Lanctôt Vice-Prés., Maison Rougier Frères, 350, rue Le Moyne, Montréal.

Les Etablissements Byla, Produits Biologiques, 26, Avenue de l'Observatoire, Paris.

Gallia Laboratories Inc., Albert Thouin (Vice-Président), 450, 7ème Avenue, New-York.

Société Canadienne d'Expansion Pharmaceutique, (Lucien Masson), 917, rue Cherrier, Montréal.

Société des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, Côte d'Or.

Société Expansion Thérapeutique, 46 Faubourg du Temple, Paris.

REGLISSE

Régilisse Zan, 104-114 Blvd de Plombières, Marseille.

REPRESENTANT — DELEGUE

René Robin & Fils, 5, rue Jean Soullès, Nogent-sur-Marne, (Seine).

REPRESENTANT DE VINS ET LIQUEURS

J. R. Brossard, 907, rue Bleury, Montréal.

RESTAURATEUR

Joseph Kerhulu, 22, rue de la Fabrique, Québec.

RHUM

Ernest Lambert & Cie, Rhum St. James, 11, rue Neuve, Sainte-Catherine, Marseille.

RUBANS ET VELOURS

J.-B. David, St-Etienne, (Loire).

Epitalon Frères, 22, rue de la Bourse, St-Etienne.

Giron Frère, 4, rue de la Richelandière, St-Etienne, (Loire).

SAVON DE MARSEILLE

Ferrier et Cie. La Grande Savonnerie, Marseille.

Savonneries et Huileries du "Naturel," 76, rue Sainte, Marseille.

Société Anonyme des Savonneries de la Grappe, 118 à 130, Grand Chemin de Toulon, Marseille.

SEMOULERIES

Minoterie et Semoulerie Réunies, (L. Bourrageas et Cie), 11, rue Montgrand, Marseille.

Félix de Chomel, 3, rue Lafayette, Marseille, France.

Etablissements Ferrand & Renaud, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille, France.

Cie Franco Algérienne de Semoulerie, 2, rue Papère, Marseille, France.

SOIERIES

E. Anselme et Cie, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.

Bianchini Fériet, rue Vaucanson, Croix-Rousse, Lyon; 24 bis, Avenue de l'Opéra, Paris; 600, New Birks Bldg., Montréal.

Condurier, Fructus & Descher, 170 Blvd Croix Rouge, Lyon; 17, rue de la Paix, Paris; 1000, New Birks Bldg., Montréal.

G.-L. Permezel & Cie, 79, Cours Vitton, Lyon.

STATUES RELIGIEUSES ET PROFANES

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue de Faubourg Poissonnière, Paris.

TEINTURERIES, POUR FOURRURES

C. et E. Chapal Frère & Cie, 9, rue Kléber, Montreuil-sous-Bois (Seine).

TISSUS POUR AMEUBLEMENTS

Tassinari & Chatel, 82, Rue des Petits Champs, Paris.

TRESSES ET LACETS

Cousin Frères, Werwick-Sud (Nord).

TUBES EN FER

Société Française pour la Fabrication des Tubes et Emboutis, Louvroil et Recquignies, Recquignies (Nord).

TULLES

Petrus Denis, Tarare, (Rhône).

TUYAUX

Bona Pipe Co. of Canada Ltd., 388 St-Jacques, Montréal.

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue de Faubourg Poissonnière, Paris.

Société des Fonderies de Pont à Mousson, Services Commerciaux, 11 et 13, rue St-Léon, Nancy, (Meurthe et Moselle).

VELOURS-SOIRIES

Etablissements E. Bouton, 51, rue du Temple, Paris.

VETEMENTS ECCLESIASTIQUES

Etablissements Bruchet, 56, rue d'Antrain, Rennes.

VINS D'ALGERIE

Frédéric Lung, Successeur de la firme, Lung Frères, Alger, Royal et Imperial Kebir.

VINS APERITIFS

Amer Picon, 5, rue Serr, Bordeaux.

Cazalis & Prats, vermouth. Cette. (Hérault).

Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Mornay, Paris.

J. et S. Violet Frères, Fabricants du "Byrrh" à Thuir (P.O.)

Noilly, Pratt & Cie, vermouth, Marseille.

VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX

Barton & Guestier, 35, Cours du Pavé-des-Chartrons, Bordeaux.

Dubos Frères et Cie, 24 Quai des Chartrons, Bordeaux.

Etablissements Ed. Bellet, 64, Avenue Emile Counard, Bordeaux.

J. Lebègue & Cie, Château Montbrun, Cantenac-Margaux, (Gironde).

M. Marceau, 57, rue Minvielle, Bordeaux.

VINS DE BOURGOGNE

H. Collin & Bourriset, Crêches, près Mâcon (S. et L.).

Etablissements A. Noirot-Carrière, Dijon, (Côte-d'Or).

H. Grandjean-Lanéry, 31 rue des Minimes Mâcon (S. et L.).

P. de Marcilly Frères, Beaune, (Côte-d'Or).

Albert Morot, Château de la Creusotte, Beaune.

VINS DE CHAMPAGNE

Champagne Heidsieck & Co., Monopole S. A., Reims (Marne).

Champagne Ernest Irroy, 13, Rue de la Justice, Reims (Marne).

Kunkelmann & Cie, Ste-Anonyme, Reims, (Marne).

Lanson Père & Fils, Reims, (Marne).

Veuve Clicquot-Ponsardin, Bertrand de Mun et Cie, Successeurs, Reims (Marne).

Pol Roger & Cie, Epernay, (Marne).

Krug & Cie, Reims, (Marne).

L. Le Tanneur, Juillac-le-Coq, Grande Champagne.

Moët & Chandon, Epernay, (Marne).

S. A. Champagne Pommery & Greno, Reims, (Marne).

Société Vinicole de Champagne, G. H. Mumm & Cie, Reims.

Louis Roederer, Reims, (Marne).

VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY

Veuve Amiot, St-Hilaire-St-Florent, (Maine et Loire).

De Neuville & Cie, St-Hilaire-St-Florent, (Maine et Loire).

Landais-Cathelineau, Chacé, France.

Vavas seur & Bernardet, Vouvray (Indre et Loire).

VINS ET LIQUEURS

R. D'Anthonay, 40, rue de Paradis, Paris, France.

VISCOSE

Société Française de la Viscose, 5 et 7, Ave. Percier, Paris.

LES VINS DE FRANCE

De par la magnifique variété de leurs crûs ils s'adaptent à toutes les occasions, à tous les goûts, à toutes les bourses.

Il n'est pas un diner, si modeste ou si luxueux soit-il, qui ne puisse être rehaussé par l'addition d'une ou deux bonnes bouteilles d'un bon vin de France. Pour être bon, il n'est pas nécessaire qu'un vin se vende à haut prix. La rareté d'un crû, ajoutée à ses qualités intrinsèques, peut le rendre cher aux gourmets, mais il est plus d'un vin d'excellente qualité dont le prix est à la portée de tous.

Par la santé qu'ils donnent, par la gaité qu'ils apportent, par la couleur dont ils parent l'existence de tous les jours, les vins de France sont une puissante contribution à

LA JOIE DE VIVRE

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDÉ EN 1880

CAPITAL RÉSERVES: \$28,343,134

ACTIF: \$51,686,040

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

SIÈGE SOCIAL:

5, rue St-Jacques Est, Montréal, Canada

SUCCURSALES A

QUEBEC — TORONTO — WINNIPEG — REGINA — EDMONTON — VANCOUVER

COMITE DE PARIS: 6, RUE VOLNEY.



Rougier Frères Cie Incorporée

Fondée en 1901

MONTREAL — 350, rue LeMoine

PARIS — 32, Blvd de la Bastille

AGENCE GENERALE AU CANADA DES PLUS
IMPORTANTES MAISONS DE

PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET
SPÉCIALITÉS FRANÇAISES

ACCESSOIRES POUR PHARMACIE

Société d'Administration et de Fiducie

EXECUTRICE-TESTAMENTAIRE ET FIDUCIAIRE

5, rue St-Jacques est—MONTREAL

(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT Hon. Rodolphe Lemieux, C.P., C.R., LL.D. à Montréal	Joseph Sirois, N.P., à Québec
VICE-PRESIDENT Comte Cahen d'Anvers, à Paris	Louis S. St-Laurent, C.R., à Québec
Martial Chevalier à Paris	J. Theo. Leclerc à Montréal
Vicomte R. de Roumefort à Montréal	Hon. E. L. Patenaude C.R.C.P. à Montréal
Sir Thomas Chapais, C.R. à Québec	Alphonse Raymond à Montréal
Hon. L. Athanase David, C.R., à Montréal	Paul Amos à Montréal
J. THEO. LECLERC Directeur Général	J. C. BROUSSEAU Secrétaire
	C. E. CAMPICHE Chef de Contrôle

Lacoste & Lacoste

AVOCATS

Paul Lacoste, C. R. — Alexandre Lacoste, C. R.
Eph. Leboeuf, Thomas Légaré

Édifice Banque Provinciale
221 O., rue St-Jacques, Montréal (Canada)

Adresse Télégraphique "ETSOCAL"
Téléphone: LANcaster 7277



En voyage —

au pays ou à l'étranger.....?

Laissez à la Banque de Montréal
le soin de voir à vos fonds de voyage.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'Actif dépasse \$800,000,000

SERVICE DE BANQUE
MODERNE ET EFFICIENT
... fruit de 118 années de
fructueuses opérations



Ligne Française

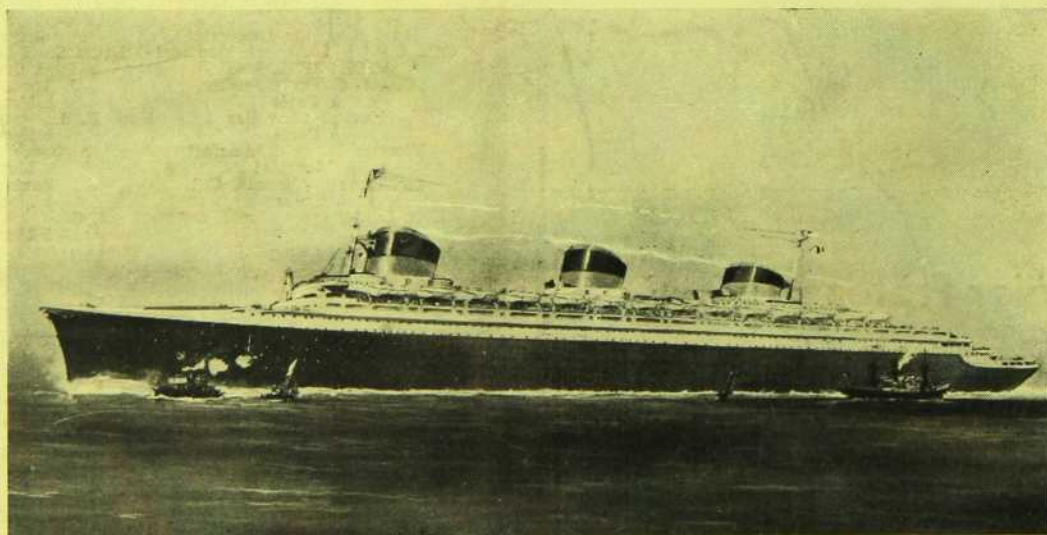
New-York

Plymouth

Havre

DEPARTS

Champlain . . .	20 juin
Lafayette . . .	27 juin
Normandie . . .	30 juin
Ile-de-France . .	3 juillet
Champlain . . .	11 juillet
Normandie . . .	15 juillet
Ile-de-France . .	22 juillet
Champlain . . .	1 août
Normandie . . .	5 août



Départ
spécial
de
Québec
à bord
du

M. S. Lafayette
le
31 août
1936

Québec - Havre

"NORMANDIE"

Le plus grand paquebot du monde (82,799t)

Allez en Europe par le Havre — Prix adaptés aux conditions actuelles — Service impeccable.
Cuisine française — Confort sans égal

TORONTO

53 Ouest, rue Richmond.

MONTREAL

Edifice Canada Cement
1196 Place Phillips.

WINNIPEG

325, rue Main.